



ÉDITION 2015

L'e-book
de l'étudiant

**créateur
d'entreprise**

en Midi-Pyrénées

Créer son entreprise :

Les outils, les conseils, les aides,
les bonnes adresses, les témoignages...



UNE IDÉE, UN PROJET, MA BANQUE POUR M'ACCOMPAGNER

ADDITIONNER LES FORCES, **MULTIPLIER LES CHANCES**



Thierry MERQUIOL
Président fondateur de Wiseed

Chaque année en France des centaines de milliers de Français plongent dans l'univers de la création d'entreprise. Leurs motivations sont très différentes mais à un instant précis de leurs vies (les Grecs Anciens parleraient d'un *kaïros* personnel), leurs idées de produits ou de services se solidifient sous la poussée d'une irrémédiable envie ou d'un besoin impératif.

Y aurait-il un âge idéal pour créer une entreprise ? Si l'on peut légitimement se poser la question, il est difficile de trancher. Mon expérience m'incite à une réponse subjective mais argumentée : le plus tôt possible ! En effet, pendant, ou en fin d'études, les enjeux personnels sont plus légers ou moins impactants qu'après quelques années de carrière, des responsabilités de famille, des engagements financiers... Et puis, du balai les vieilles antennes : la valeur n'attend pas le nombre des années.

La création d'entreprise est avant tout une affaire d'enthousiasme, de passion, de rencontres puis de choix, d'ingénierie, de processus. Bref, il s'agit là d'une des dernières grandes aventures humaines sur cette Terre...

Ce sont aussi des dimensions personnelles affirmées des dirigeants : leadership, relation aux autres, vision, conformisme (ou plutôt anti-conformisme), aptitude aux risques...

Plus de 30 000 heures de vol en startup me conduisent au constat suivant : audace, ténacité et résilience sont les trois principales caractéristiques du profil d'un créateur d'entreprise.

La France est sans doute le terreau le plus fertile d'Europe pour créer une entreprise : statut autoentrepreneur, nombreuses aides et facilités, vaste réseau d'accompagnants de tous ordres dans tous les domaines, nouveaux modes de financement...

Il est capital de bien s'entourer pour minimiser les risques et mieux se préparer aux obstacles qui se dresseront inévitablement sur le chemin.

Cet e-book participe magnifiquement non seulement à la promotion de l'entrepreneuriat, mais propose aussi un parcours complet pour l'étudiant créateur d'entreprise. Il deviendra votre livre de chevet si vous décidez de franchir le pas.

Cet ouvrage s'inscrit dans la tradition d'innovation économique de Toulouse. La première société par action au monde y a été créée à la fin du XIII^{ème} siècle, la première plateforme de crowdfunding en capital y a vu le jour en 2008 et elle compte un récent Prix Nobel d'économie.

Vous avez de la chance d'étudier dans ce creuset et de profiter d'un environnement très favorable.

Alors, juste un conseil : entreprenez! ■

PRÉFACE



COUP DE POUCE ENTREPRENDRE !



Étudiants, les CCI de Midi-Pyrénées
vous accompagnent dans votre projet
de création d'entreprise.



Emmanuelle Desbrest

emmanuelle.desbrest@midi-pyrenees.cci.fr – 05 61 33 65 15



CCI MIDI-PYRÉNÉES

Faire avancer toutes les envies d'entreprendre

www.midi-pyrenees.cci.fr



Lucien Rapp

Professeur à l'Université Toulouse1 Capitole
Vice-Président de l'Université
Président du Fonds UT1-Capitole

OTI
D
E

Un fonds pourquoi, pour qui et pour quoi faire ?

Pourquoi ? Parce que sans chercher à ressembler à leurs homologues anglo-saxonnes, toutes les universités ambitieuses et notamment, l'Université Toulouse 1 Capitole, doivent disposer d'un outil permettant de diversifier leurs sources de financement. Celui mis en place par l'Université Toulouse1-Capitole au moment où elle a acquis son autonomie, est triplement original : par sa forme juridique qui est celle d'un fonds de dotation et non d'une fondation, c'est-à-dire d'une institution qui ne rassemble que des investisseurs privés ; par son esprit, qui est celui du partenariat entre l'Université et ses fondateurs (au sens premier du terme) et dont la gouvernance du Fonds UT1 Capitole est le reflet le plus explicite ; par la démarche qui le sous-tend et qui est plus proche de celle d'un fonds d'investissement que d'une institution publique de bienfaisance : les contributeurs sont invités à investir intelligemment dans la jeunesse de notre pays.

Pour qui ? Pour les étudiants de l'Université évidemment et l'ensemble de la communauté enseignante et de recherche, mais également pour ses partenaires, qui bénéficient en retour de toutes les retombées d'un investissement objectif, sûr et éthique. Que serait une ville, une région, un pays et les entreprises qui s'y développent, sans la force d'appoint irremplaçable d'établissements d'enseignement supérieur dynamiques, attractifs, modernes et impliqués dans le monde, reconnus pour

la qualité de leur recherche et de leurs formations comme l'est l'Université Toulouse 1 Capitole ? La ville de Toulouse, la Région Midi-Pyrénées, les entreprises du site industriel régional savent ce qu'elles doivent aux différents établissements d'enseignement supérieur qui composent l'Université de Toulouse, à leurs diplômés comme à leurs laboratoires de recherches.

Pour quoi faire ? Pour soutenir des projets comme celui-ci : permettre à chaque diplômé au-delà des connaissances acquises à l'Université, de donner un sens à ses années de formation à l'université et une dynamique à sa créativité, à son inventivité, à son envie d'entreprendre. La jeunesse toulousaine est généreuse de ses capacités, pleine d'ambition pour elle-même autant que pour notre pays, désireuse de se réaliser pour peu qu'on lui en donne les moyens. Ce guide de l'étudiant créateur d'entreprise, réalisé à l'initiative du Fonds UT1-Capitole et soutenu par une diversité de partenaires qu'il faut saluer et remercier, est l'un de ces moyens. Les étudiants y trouveront des conseils pratiques, une liste de contacts potentiels et une aide à la décision.

Il reste à souhaiter qu'ils en fassent le meilleur usage et que, forts des informations que ce guide contient, ils réalisent leurs projets et en les réalisant, se réalisent eux-mêmes. Ce qui constituera le plus bel hommage rendu à la qualité de la formation qui leur est donnée. ■



La Manufacture des tabacs



Édité par :
Fonds UT1 Capitole,
2 Rue Doyen Gabriel Marty
Bureau AR 377
31042 TOULOUSE Cédex 9
05 61 63 35 98/ 06 79 29 98 30
fonds@ut-capitole.fr
www.fonds.ut-capitole.fr

Directeur de publication
Lucien RAPP

Rédaction & gestion de projet
Christine Mas-Bellissent
Martine Dizel
Alexandra Gabriel

Création graphique
Laetitia Laloi, www.zi-eyes.com

Droits photos
Photothèque UT1 Capitole

Partenaires de l'e-book de l'Étudiant
créateur d'entreprise en Midi-Pyrénées,
édition 2015 :

- Banque Populaire Occitane



- Ordre des Experts Comptable
de Midi-Pyrénées



- Ordre des Avocats de Toulouse



- Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes



intro Présentation du Fonds
et de l'Université Toulouse 1 Capitole 8
Créer son entreprise 11
Suis-je fait pour être entrepreneur ? 15

1 J'ai une idée 16

2 J'analyse le marché 19

3 Je construis mon Business Plan 23

4 Je recherche aides & financements 26

- Accompagnement pur et simple 26
- Accompagnement avec hébergement 31
- Hébergement sans accompagnement 34
- Aides financières 35
- Concours & événements 41

5 Je choisis mon statut juridique 46

- Un statut pour mon entreprise 46
- Un statut pour moi 50

6 J'accomplis les formalités et démarches 52

7 Je me fais connaître 54

- Les réseaux sociaux 55
- Créer un site web 55

8 Je reste en veille et je m'informe 56

9 Je patine et je déprime 57

+ Les 10 conseils du Fonds UT1 Capitole 58

++ Bibliographie & webographie 59

+++ Petit lexique de l'entrepreneuriat 60

++++ Témoignages d'étudiants créateur d'entreprise 62

SOMMAIRE



Champs d'actions, missions & axes prioritaires du Fonds UT1 Capitole

NOS CHAMPS D'ACTION

Le Fonds UT1 Capitole est une organisation transparente et professionnelle conçue pour **faire émerger des projets valorisants** pour l'Université, ses étudiants, ses enseignants chercheurs, et ses partenaires.

Le Fonds peut conclure toutes conventions utiles avec les entreprises françaises et étrangères, les universités, les grandes écoles, les organismes de recherche, les associations, les fondations, les collectivités publiques, les personnes morales ou physiques.

NOS MISSIONS

Le Fonds de dotation UT1 Capitole est un outil de promotion et de valorisation des savoir-faire de l'Université Toulouse 1 Capitole et de ses partenaires.

Nos principales missions sont de :

- **CONSTITUER une passerelle** entre l'Université et les acteurs socio-économiques régionaux et nationaux,
- **SOUTENIR la stratégie de développement** de l'Université,
- **FAIRE EMERGER DES PROJETS VALORISANTS** pour soutenir l'ambition de l'Université et devenir un pôle universitaire de dimension mondiale.

NOS AXES PRIORITAIRES

- **Accompagner la Recherche** dans les domaines du Droit, de l'Économie et de la Gestion,
- **Favoriser l'insertion professionnelle** des étudiants d'UT1 Capitole,
- **Permettre à tous** d'accéder aux savoirs,
- **Soutenir le rayonnement international** de l'Université.

Le réseau des Diplômés d'UT1 Capitole rassemble environ 14 000 personnes retrouvées grâce à différentes sources dont les réseaux sociaux. Ce réseau est une véritable force, aussi bien pour les étudiants souhaitant trouver un stage ou leur premier job, que pour les diplômés souhaitant « réseauter » pour le business ou pour trouver des opportunités professionnelles.

Inscrivez-vous en ligne sur notre annuaire, c'est gratuit et participez aux différents événements que le Fonds organise.

Soyez nos ambassadeurs auprès des diplômés que vous côtoyez ou au sein des structures dans lesquelles vous travaillez. Nous avons besoin de votre énergie et de vos idées pour **construire un avenir meilleur !**

www.fonds.ut-capitole.fr

Une Université
créée en
1229

5
composantes

Droit

Un flux moyen de
21 000
étudiants
par an

Économie

Gestion

**L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1 CAPITOLE
EN QUELQUES CHIFFRES**



**Administration
&
Communication**

Quatre campus
de renommée
internationale,
répartis sur
100 000 m²

Classée dans le
Top 100
mondial,
section economics/
business

et
Informatique

**15 unités de
recherche
et 340
enseignants
chercheurs**

**116
diplômes**
dont de nombreux
cursus double-
diplômants

100 thèses
soutenues par
an et **670
doctorants**

Des relations
institutionnelles
avec **plus de
100** universités
dans le monde





Créer son entreprise : Tes doutes tu effaceras

Don't say no way ! *

Nombreux sont les jeunes, spécialement s'ils sont étudiants ou fraîchement diplômés, à s'engager dans la voie de la création d'entreprise. Les chiffres le démontrent, les medias s'en font l'écho : les 18-24 ans ont la fibre entrepreneuriale !

Toulouse, ville dynamique pour la création d'entreprise

Pépinières, pôles de compétitivité, hôtels d'entreprises, formations et suivi de projets de toutes sortes, financements diversifiés, labellisation French Tec... Tout est mis en place pour offrir aux jeunes entrepreneurs les meilleures chances de succès. Jusqu'au «small business act à la toulousaine» que vient de lancer Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, qui souhaite en faire «une collectivité amie de l'entreprise».

D'après une récente étude de l'INSEE, plus de 4100 entreprises ont été créées en Haute-Garonne de novembre 2014 à février 2015 (sur près de 8000 pour l'ensemble de la région Midi Pyrénées).

* Ne jamais dire jamais !

Les Préjugés ? On oublie !

À défaut d'expérience professionnelle, les étudiants sont plein de ressources. Si créer une entreprise vous paraît insurmontable, c'est faux ! Il suffira de trouver la bonne idée et d'utiliser les structures qui sont à votre disposition...

L'Université de Toulouse, l'un des 29 « PÉPITE » labellisé par les Ministères de l'Enseignement Supérieur et de l'Économie

Un PÉPITE, c'est un pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat. Alors, si vous avez votre baccalauréat (ou l'équivalence) en poche, le statut d'étudiant-entrepreneur vous ouvre les bras ! Que vous soyez en cours de formation ou déjà diplômé, il vous suffit de vous rapprocher de votre établissement...

Plus d'information sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

www.univ-toulouse.fr

Ouvrez l'œil !

Vous trouverez tout au long de ce guide les multiples facettes du statut d'étudiant-entrepreneur dont, désormais, vous pouvez bénéficier pour tenter l'aventure de l'entrepreneuriat dans un cadre sécurisé.

Implication, passion, détermination, créativité seront vos atouts pour réussir dans l'entrepreneuriat

Vous pouvez créer votre entreprise...

Il ne tient qu'à vous de saisir les opportunités qui se trouvent là, à votre portée ! L'aventure dans laquelle vous vous lancez sera longue, mais ô combien gratifiante et enrichissante. Vous allez pouvoir réaliser ce que vous souhaitez.

Votre motivation, votre implication seront vos principales armes dans le processus de création. Votre personne

sera mise à rude épreuve. C'est à un rythme acharné que vous travaillerez et il faut en être conscient. Mais fort d'une envie hors norme, vous déploierez toutes les aptitudes nécessaires pour développer votre idée, analyser les marchés, rechercher des financements puis gérer les multiples aspects de votre activité. Pas de place pour l'ennui !

Vos études sont en cours ou vous venez d'achever votre formation ? Qu'à cela ne tienne... Il existe une multitude de moyens pour vous aider à construire votre avenir tel que vous le désirez. **Élaboré au profit des étudiants**, ce guide contient **les points essentiels de la création d'entreprise en Midi-Pyrénées**. Il a été conçu pour vous donner des **bons plans**, des **idées**, des **astuces** et une **multitude d'outils gratuits** pour créer VOTRE entreprise.



partenaire des *Start-up...*



...et soutien le **Concours Etudiant Entrepreneur** !

2^{ème} édition

du Concours Etudiant Entrepreneur

organisée par le Fonds UT1 Capitole



Besoin d'informations ? 05 67 20 20 00 ou www.agence-solution.fr

Fuyez-vous l'incertitude à tout prix dans votre vie ?
Si oui alors la création d'entreprise n'est peut-être pas la
meilleure solution professionnelle pour vous.

Suis-je fait pour être entrepreneur?

**Un grain de folie, de la ténacité et de la passion en quantité,
voilà les ingrédients de la recette pour entreprendre.
Osez la différence ! On vous accompagne !**

Au départ, l'essentiel est de bien vous connaître en faisant le point sur vos forces et faiblesses. Créer son entreprise, c'est avoir des responsabilités et savoir prendre les décisions qui conviennent. Évaluez votre profil de futur entrepreneur grâce à différents tests !

Aux États-Unis, le Small Business Administration (un organisme indépendant dédié aux petites entreprises et placé auprès du Gouvernement fédéral), propose de tester l'aptitude au métier d'entrepreneur en 6 questions :

1. Êtes-vous à l'aise à l'idée de prendre des risques ?
2. Avez-vous le goût de l'indépendance ?
3. Avez-vous des talents de persuasion ?
4. Maîtrisez-vous l'art de la négociation ?
5. Êtes-vous créatif ?
6. Avez-vous le soutien de vos proches et un bon réseau professionnel ?

Pour tester votre profil, 3 outils gratuits à la disposition de tous :

www.cci.fr/web/creation-d-entreprise/etes-vous-un-entrepreneur

www.private-test.com/node/78/take

www.ifapme.be/profil-entrepreneur.html

Pensez
-y !

Le Portefeuille d'expériences et de compétences

est un outil mis à la disposition des étudiants d'un grand nombre d'Universités françaises pour les aider, notamment, à l'orientation et à l'insertion. Connectez-vous, puis rendez-vous dans la partie « Je fais mon bilan » : l'onglet « Mes atouts ressources » vous offre toute une série de fiches qui vous aideront à mieux vous connaître...

www.pec-univ.fr



1

J'ai une idée

Fruit d'une intuition, d'une envie grandissante au fil du temps ou d'une passion... Une nouvelle idée ? Une tendance ? Une opportunité ? Une association d'idées ? Foncez, mais n'oubliez pas : même géniale, votre idée ne peut vous garantir à elle seule le succès. Il est indispensable de la confronter « au terrain ». Alors voici la marche à suivre :

☛ **Définissez votre idée** puis décrivez-la de manière précise et concise. Il est important que la vôtre soit bien délimitée ; vous devez être conscient de ce que vous souhaitez mettre en place. Et puis une idée, une seule, cela suffit . C'est sur elle qu'il vous faut concentrer temps et énergie !

☛ **Interrogez-vous, enquêtez**, ne négligez rien. Récoltez un maximum d'informations concernant le secteur d'activité, la législation, etc. Mais attention, sachez mettre un terme à vos recherches pour passer à l'action.

☛ Écoutez vos proches, votre entourage et réclamez leur **soutien**. Ils seront généralement de bons conseils de par leurs expériences...

☛ Répertoriez les **contraintes** auxquelles vous serez soumis.

☛ Considérez votre propre implication dans le projet, votre motivation, vos compétences, l'ensemble de vos **atouts**, bref, tout ce qui vous rend unique. Ne vous imposez pas de limites.

☛ Terminez par une **synthèse** pour extraire les grandes lignes d'orientation de votre projet.

☛ Soyez organisé.

Un bon projet même banal au départ, peut vous ouvrir grand les portes de la réussite et de l'épanouissement !

Éprouver mon idée, trouver une idée : qui peut m'aider ?

Vous avez déjà une idée ?

☛ VOZIDÉES

Vozidées permet de proposer une idée sur une plate-forme collaborative et de la concrétiser grâce à l'avis d'internautes et le soutien de professionnels.

contact@vozidees.com
www.vozidees.com

☛ VADEMECUM DE LA CCI

Une méthode pour vous assurer que votre idée est la bonne et des outils pour tester votre idée.

www.cci.fr/web/creation-d-entreprise/testez-idee-creation-entreprise

Vous avez envie de vous lancer mais sans idée concrète ?

☛ BALISE

Grâce à Balise, mis en œuvre par BGE, trouver une idée ou un projet d'entreprise devient un jeu d'enfant ! Vous trouverez sur le site dédié au dispositif toute une série d'outils.

www.reseau-balise.org

☛ BONJOURIDEE

Consultez des idées d'entreprise et soumettez la vôtre pour avoir des avis. Cette fonctionnalité du site est gratuite.

<http://bonjouridee.com>

☛ SHAMENGO

A l'échelle de la planète, Shamengo permet à tout porteur d'idée innovante ou tout simplement insolite, de candidater pour devenir LE pionnier dans votre domaine.

www.shamengo.com

☛ HELLO BIZ

De nouvelles idées d'entreprises innovantes et tendances sont recensées chaque jour sur ce site

<http://hellobiz.fr/idees-de-business/>

☛ SPRING WISE

Des repérages dans le monde entier sont réalisés pour mettre en avant de nouvelles opportunités.

www.springwise.com



Choisissez
votre marché.
Sur quel segment
vais-je me placer ?
Quelle sera ma
cible ou mes cibles ?

2

J'analyse le marché

Une étape cruciale pour votre projet de création d'entreprise : l'analyse du marché ! C'est grâce à ses enseignements que vous pourrez vérifier l'adéquation entre l'offre et la demande et limiter les échecs. En effet, votre produit ou service doit nécessairement répondre aux attentes de votre cible, pour envisager de tirer un profit sur le long terme. Aussi, faudra-t-il se poser les bonnes questions :

Exemple de matrice SWOT

	POSITIF	NÉGATIF
Origine interne (organisationnelle)	C FORCES (Strengths)	W FAIBLESSES (Weaknesses)
Origine externe (environnementale)	O OPPORTUNITÉS (Opportunities)	T MENACES (Threats)

- 🍷 Suis-je incollable sur le **secteur d'activité** dans lequel s'inscrit mon projet ?
- 🍷 **Qui sont les clients visés ?** Imaginez-les (âge, sexe, zone géographique, revenus, spécificités...). Quels bénéfices attendent-ils d'un nouveau produit ou service ? Votre projet va-t-il satisfaire leurs besoins ? Une étude quantitative et/ou qualitative sera de rigueur.
- 🍷 Quelles sont les **forces et les faiblesses de mon produit ou service**, compte tenu de ceux déjà proposés sur le marché ?
- 🍷 **Quel est l'environnement économique de mon projet ?** Quelles sont les tendances du marché ? Qui sont mes

- concurrents ? Quelle est leur situation ? Des réglementations spécifiques encadrent-elle le domaine d'activité choisi ?
- 🍷 En quoi consiste exactement **mon offre** ? Quel sera le **prix de vente de mon produit ou service** ? Comment et où vais-je le **commercialiser** ? Quels seront les points forts de ma stratégie commerciale ? Quelle **communication** vais-je mettre en place à court et moyen terme ?
- De nombreux outils vous permettent de classer vos idées, vos solutions, vos réflexions... Tel est le cas de la **matrice SWOT / AFOM** (voir encadré). D'un côté vous mettez les forces et faiblesses de votre projet ; de l'autre, les opportunités et menaces liées à son environnement économique (concurrents, législation...). N'occultez rien, soyez impartial !

Qui peut m'aider ?

De nombreux sites web vous vous seront utiles pour mener à bien cette étape. Certains sont d'usage aisé et parfois gratuits : ils vous feront gagner un temps précieux. On y trouve des études déjà réalisées dont les résultats sont directement consultables. Pratique si elles relèvent de votre secteur d'activité ! Il existe aussi des études sur mesure, plus chères mais aussi plus approfondies... Autre pépite : l'aide à la réalisation de sondages, qu'il vous suffira ensuite de diffuser selon vos critères.



Pour l'étude de marché ?

● L'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE DE MIDI PYRENEES

Crée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Midi Pyrénées, l'Observatoire de l'Économie met à votre disposition des données classées sur les activités économiques de la région qui vous aideront à réaliser votre étude.

www.obseco.fr

● LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES MIDI-PYRÉNÉES

Les CCI détiennent de très nombreuses informations économiques régionales et nationales. Elles réalisent des études et sont en veille active sur tous les secteurs d'activité.

www.midi-pyrenees.cci.fr

● INSEE

L'INSEE propose un panorama de la vie économique et sociale au niveau régional et national.

Les statistiques sont présentées sous forme de tableaux, cartes, et fichiers de données détaillées. Une mine d'informations !

www.insee.fr

● IAE JUNIOR CONSEIL

L'IAE Junior Conseil est une Junior entreprise. De statut associatif, elle fonctionne comme une entreprise pour fournir des services de conseil et des solutions de gestion adaptées aux problématiques des entreprises et des porteurs de projets actuels. Au sein de l'IAE, des étudiants sont « recrutés » pour réaliser ces missions professionnelles, valorisantes et rémunérées. Ses domaines de compétence sont variés : comptabilité et contrôle de gestion, étude de marché, business plan, étude de rentabilité, ressources humaines. Ces services s'adressent à tout type de clients : entreprises, collectivités, et bien entendu créateurs, à des prix extrêmement compétitifs.

2, rue Doyen Gabriel Marty • 31042 Toulouse • Cedex 9
05 61 63 56 97 • juniorconseil@iae-toulouse.fr

www.iaejuniorconseil.fr

● CREATESTS

Réalisez votre étude de marché à la suite d'un questionnaire posté en ligne ou consultez partiellement et achetez des études de marché précédemment conçues.

www.creatests.com

● ASTEROP

Ce site permet d'évaluer le potentiel d'un emplacement géographique selon les comportements de consommation locaux.

www.asterop.com/fr

● PLIMSOLL

Un large choix d'études analysant les dernières informations économiques et financières dans plus de 600 filières d'activité.

www.plimsoll.fr

● EUROSTAF

Ce site donne accès à près de 1 500 études sectorielles nationales et internationales, destinées à appuyer vos décisions stratégiques et opérationnelles.

www.eurostaf.fr/fr

● XERFI

Le site d'expertise Xerfi vous apporte des analyses et synthèses opérationnelles sur les évolutions sectorielles, les stratégies des entreprises, leur environnement international.

www.xerfi.fr

● ODIL DE L'INSEE

Grâce à l'outil ODIL (Outil d'aide au Diagnostic d'Implantation Locale) mis en place par l'INSEE, constituez votre étude en 3 étapes seulement. C'est rapide et facile.

<http://creation-entreprise.insee.fr/>

● MON BAROMETRE

Choisissez un secteur d'activité puis une région : les tendances du lieu où vous envisagez de vous installer vous seront révélées ! En plus, Mon Baromètre est facile à utiliser et clair à interpréter.

www.mon-barometre.com

● GOOGLE TRENDS

Proposé par GOOGLE, cet outil, gratuit, vous indique si les produits ou services que vous envisagez de proposer sont recherchés par les internautes. Idéal pour connaître les tendances.

www.google.fr/trends

Pour les sondages ?

● ADOCTA

Grâce à la diffusion d'un questionnaire que vous établirez vous-même, vous pourrez recueillir un ensemble de données sur les tendances du marché. Les résultats seront ensuite visibles en ligne dans le format que vous souhaitez.

www.adocta.com

● SURVEYMONKEY

Création de sondage facile avec des options rendant la conception, la mise en ligne et le recueil de données plus efficace.

www.surveymonkey.com

● GOOGLE FORMS

Google offre la possibilité de réaliser un sondage en ligne puis de le diffuser pour obtenir une étude de marché. Une seule contrainte pour en profiter : créer son compte sur Google.

www.google.fr

● ZE-QUESTIONNAIRE

Ce site vous propose gratuitement toutes les fonctions utiles à la création et à la gestion d'un sondage...

<http://fr.ze-questionnaire.com/>

3

Je construis mon business plan

Le business plan, ou plan d'affaires, n'est pas la partie la plus facile... Elle est pourtant essentielle. Outil de communication sur votre projet, il sera pour vous une projection de ce que sera votre entreprise. Révélateur, nécessairement, du potentiel de votre entreprise, il vous sera utile lors de votre recherche de financements ou de collaborateurs, servant de support et d'appui à vos demandes.

N'oubliez pas d'en soigner le contenu et la présentation, c'est primordial ! Et inutile de remplir des pages et des pages. Privilégiez la pertinence à la quantité !

Enfin, dernière recommandation générale, elle concerne la création d'une entreprise sociale et solidaire. C'est vrai, elle diffère peu d'un projet classique : étude de marché, recherche de financement, choix de la forme juridique... Mais le Business Plan se fera de manière inversée car la finalité est sociale et non seulement économique. Des exemples de réponses sociales à de vrais besoins économiques ? Le développement du lien social, la lutte contre l'exclusion ou encore le maintien des emplois...

Le Business Plan se divise en 3 parties reliées les unes aux autres :

● **Le porteur de projet** : parcours, motivation, équipe. Cette partie portera davantage sur vous-même et vos objectifs. Présentez tout cela en étant le plus clair et convaincant possible !

● **Le projet** : présentation et analyse économique et commerciale. Les éléments clés de cette partie sont : votre concept (produit ou service), votre marché cible, la clientèle cible et votre stratégie (Quels objectifs souhaitez atteindre et par quels moyens ?).

● **Les prévisions financières**, enfin : détermination et évaluation de vos besoins ; vérification de la viabilité de votre projet via le recensement de tous les éléments financiers. Elle doit contenir :

- Le plan de financement initial
- Le compte de résultat
- Le plan de trésorerie
- Le seuil de rentabilité
- Le plan de financement à 3 ou 5 ans

Projection de votre future entreprise, le business plan sera votre premier outil de communication pour vendre votre projet et servir d'appui à vos recherches de financements.



Il sera important de commenter les différents tableaux de bord financiers. Ainsi, les différents organismes que vous contacterez pourront s'assurer de vos capacités pour entreprendre.

Le Plan de financement initial évalue :

- **Les investissements et les frais d'établissement** pour démarrer son projet,
- **La somme d'argent** que vous avez pu réunir,
- Éventuellement les **besoins en prêts bancaires**,
- **Le besoin en fonds de roulement**, c'est-à-dire les ressources dont vous allez avoir besoin au démarrage pour lancer l'activité et assurer le fonctionnement. Pensez à tenir compte des temps d'encaissement de vos factures car ce délai peut être plus ou moins long en fonction du secteur d'activité. Le total des besoins doit être égal au total des ressources.

Le compte de résultat, il comprend :

- **Le Chiffre d'Affaires prévisionnel** que vous comptez réaliser sur 3 ans,
- **Les charges variables**,
- **Les charges fixes**.

Le plan de trésorerie permet de suivre mois par mois les rentrées et les sorties d'argent. Pour constituer votre plan de trésorerie vous devez dans un premier temps établir un planning des recettes et dépenses par mois, sur une période d'un an. Ensuite, calculez le solde mensuel qui sera reporté le mois suivant. Ce plan vous indique si vous avez réuni assez d'argent pour faire face aux délais de paiement de vos clients.

Le seuil de rentabilité est le niveau d'activité à partir duquel l'entreprise est capable de payer ses charges fixes et commence à être rentable.

Le plan de financement à 3 ou 5 ans. Il s'agit d'une véritable projection du développement de votre activité à moyen termes. Ce développement nécessitera certainement de nouveaux apports financiers (crowdfunding, business angels, fonds, subventions, partenariats...)

Enfin, partie délicate, **prévoyez un volet juridique**. Vous y indiquerez le **statut de votre entreprise** ainsi que le vôtre et si c'est le cas la consistance de votre équipe.



VOUS RECHERCHER DES SUPERS HÉROS POUR VOUS AIDER À CRÉER VOTRE ENTREPRISE ?

Myexpertteam est la première plateforme d'experts sélectionnés consultables à la demande.

Vous avez des questions relatives à la création d'entreprise ? Vous recherchez des conseils d'experts pointus et spécialisés ?

Les experts de Myexpertteam répondent à toutes vos questions d'entrepreneurs, rapidement, facilement et en tout lieu.

Par téléphone

Par visio conférence

En face à face

En savoir plus : www.experteam.com

Qui peut m'aider à la réalisation de mon Business Plan ?

🔗 CREER MON BUSINESS PLAN

Notre avis : Simple, complet et modulable. Un outil performant...

www.creer-mon-business-plan.fr

🔗 APCE

L'Agence Pour la Création d'Entreprises apporte des informations pratiques pour les entrepreneurs et les chefs d'entreprise. Parmi les nombreux outils mis à disposition des porteurs de projets, vous y trouverez les éléments clés pour construire votre Business Plan.

www.apce.com

🔗 MYBUSINESSPLAN

Un site offrant des outils et des conseils pour aider à la réalisation du Business Plan.

www.my-business-plan.fr

🔗 JESUISENTREPRENEUR

Un modèle de Business plan téléchargeable en ligne.

www.jesuisentrepreneur.fr

🔗 FISY

Téléchargez votre modèle de Business Plan sous EXCEL avec tous les éléments qu'il comprend : compte de résultat, bilan, prévisionnel...

www.fisy.fr



Pensez-y !

L'Université Toulouse 1 Capitole met à la disposition de ses étudiants un portefeuille numérique d'expériences et de compétences. Dans l'onglet « j'agis je communique », cliquez sur « stratégies de communication » et consultez les ressources de la page « Pour une création d'activité ».

www.pec-univ.fr

4

Je recherche aides & financements

Les experts-comptables de notre région, professionnels du soutien de l'entreprise, vous accueillent et vous conseillent. Disposez des outils et ressources destinés aux créateurs d'entreprise, en accès libre sur leur site.



L'ordre des
Experts-Comptables
de Toulouse Midi-Pyrénées
www.experts-comptables.fr

L'accompagnement au démarrage double les chances de réussite et de pérennité d'une entreprise. Bien choisir l'organisme qui vous accompagnera et vous conseillera en fonction de votre profil est important. Pour les petits budgets, les personnes ayant des soucis de santé, les femmes ou les porteurs de projets innovants... il existe toute une palette d'aides. Qu'elles soient d'ordre financier ou non, les aides sont protéiformes.

Les généralistes incontournables...

● APCE

Observatoire de la création d'entreprise, l'APCE informe, conseille et propose un déluge d'appuis en tous genres. Une fois sur le site, dirigez-vous vers la rubrique «les aides».

www.apce.com

● LES AIDES

Ce site recense et classe l'ensemble des appuis mobilisables, en fonction de votre secteur d'activité.

<http://les-aides.fr>

● ENTREPRENDRE MIDI-PYRENEES

Ce site constitue la vitrine du Plan Régional Création, Transmission, Reprise d'Entreprises, lancé par la Région Midi-Pyrénées en juin 2008, dont il porte le nom : Entreprendre Midi-Pyrénées. Ses objectifs : aider à la concrétisation des projets de création et contribuer au développement des transmissions d'entreprises.

www.entreprendre.midipyrenees.fr/

Accompagnement pour tous les types de projets

● BGE

Le réseau des BGE est composé d'associations d'appui aux entrepreneurs. Ils y trouvent accompagnement et formations à la création/reprise d'entreprises. Les «boutiques» vous aident à mobiliser tous les financements (subventions, prêts d'honneur et bancaire...). 18 lieux d'accueil en Haute-Garonne.

64 bd Silvio Trentin • 31200 Toulouse

www.bge.asso.fr / www.creer.fr

● CCI de Toulouse

Demi-journées de sensibilisation, accompagnements individualisés, ateliers de toutes sortes : la CCI de Toulouse se met en 4 pour soutenir votre démarche de créateur ou entrepreneur dans le secteur commercial !

2, rue d'Alsace-Lorraine • 31000 Toulouse

www.toulouse.cci.fr

● L'ADIE – Créa'jeunes

L'ADIE est une association reconnue d'utilité publique aidant les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise. Un dispositif d'accompagnement accessible gratuitement, dédié aux jeunes de 18 à 32 ans pour les aider à passer de l'idée à la création d'entreprise.

3 rue Bayard • 31000 Toulouse • 0969 328 110

www.adie.org

● ARCEC

L'Association toulousaine accompagne les porteurs de projet de l'idée au développement post-crétion. Elle met gratuitement à disposition conseillers, fond documentaire, moyens informatiques, outils de simulation financière et propose des ateliers marketing, informatique, gestion et comptabilité.

19 rue Bayard • 31100 TOULOUSE

05 62 87 90 43 • arcec.tlse@orange.fr

www.arcec.net

● CHEQUES CONSEILS

Remis dans le cadre du dispositif de l'ACCRES, ils ouvrent droit, au profit des porteurs de projet à des conseils de professionnels.

6A place Occitane • 31000 TOULOUSE

www.pole-emploi.fr

● CEPIERE FORMATION

Cépière Formation aide à la création d'entreprise grâce à des formations financées par le Conseil Général, d'une durée d'un mois et demi. L'admission se fait après un entretien individuel.

28 rue de l'Aiguette • 31100 TOULOUSE • 05 62 14 95 00

www.cepiereformation.com

● CCI TERRITORIALES

La CCI Midi-Pyrénées propose le PASSEPORT ENTREPRENDRE® comprenant formations, conseils et accompagnement.

5 rue Dieudonné Costes • B.P. 80032

31701 BLAGNAC CEDEX • 05 62 74 20 00

www.midi-pyrenees.cci.fr

● MAISON DE L'EMPLOI

Cette structure favorise la création et la reprise d'entreprises. Elle mobilise des acteurs privés ou publics.

32, rue de la Caravelle • 31500 Toulouse

contact@emploi-tme.org • 05 31 47 17 33

www.emploi-tme.org



Porteurs de projets dans l'Economie Sociale et Solidaire

● ADEPES

C'est l'agence au service de l'Economie Sociale et Solidaire en Midi-Pyrénées. Elle accueille et oriente les porteurs de projet et les entrepreneurs solidaires. Une formation « De l'idée au projet » d'une durée de 3 jours aborde les thèmes de l'ESS, les réseaux qui pouvant vous aider et les outils méthodologiques pour construire et structurer votre projet.

73 chemin mange pommes • 31520 Ramonville Saint-Agne
05 61 73 04 86 • contact@adepes.org

www.adepes.org

● CRESS

La Chambre régionale de l'économie sociale et Solidaire de Midi-Pyrénées a pour but de rassembler, animer, promouvoir, défendre, développer, représenter et faire valoir l'identité et les intérêts de ses membres.

www.cress-midipyrenees.org

● SOLIDARITE-EMPLOI Midi-Pyrénées

Favorise les créateurs d'entreprises dont le projet présente un intérêt collectif. Elle offre la possibilité de souscrire à un prêt d'honneur sans intérêts, remboursable par le créateur.

4 bis chemin Cambert • 31035 Toulouse • 05 61 44 27 74

<http://solempmidipy.free.fr/>

● CAMINO

Cette association propose des réunions d'information sur la création d'entreprise, des permanences, un accompagnement individualisé en amont de la création et un suivi après la création. Elle facilite l'accès à un réseau de créateurs d'entreprise et de professionnels socio-économique. Elle anime un club d'entrepreneurs les «ateliers de créateurs».

7 rue Saint Thomas d'Aquin • 31400 TOULOUSE
05 67 11 36 96 • c.rio@camino-mp.org

<http://camino-mp.org/>

● LA MAISON DE L'INITIATIVE

Elle offre un espace d'innovation sociale et économique et agit pour l'égalité des chances dans une logique de développement des territoires.

Si votre expérience dans la couveuse est couronnée de succès, au bout de 2 ans, vous pouvez faire le choix de vous associer à la Coopérative d'Emplois et ainsi bénéficier d'un statut de salarié.

52 rue Jacques Babinet • 31100 TOULOUSE
05 34 63 81 10

www.maison-initiative.org

● ETYMON

Etymôn accompagne la création et le développement de vos projets vers une économie solidaire, à travers des dispositifs innovants adaptés à vos besoins.

36 rue Bernard Mulé • 31400 Toulouse • 05 61 80 27 82

www.etymon.fr

● ETICOOP

École Territoriale pour l'Innovation et la Coopération elle a été créée par les caisses régionales du Crédit Agricole. Deux départements de Midi-Pyrénées sont concernés : Hautes-Pyrénées et Gers. ETICOOP propose un accompagnement de 120h dédié aux projets et aux entrepreneurs. Cet accompagnement comprend une maturation du projet, une confrontation aux réalités économiques et un suivi postérieur au lancement. Inscription en ligne.

<http://eticoop.fr>

● PARCOURS ADDRESS

Ce dispositif complet d'accompagnement à la création d'activité dans l'économie sociale et solidaire est complet. Son champ est limité au territoire de Toulouse Métropole.

www.toulouse-metropole.fr/economie-sociale-et-solidaire/parcours-adress

Quelques liens complémentaires

www.avise.org

bourse-solidaire.org

www.les-scop.coop/sites/fr

www.les-scic.coop/sites/fr/les-scic

Accompagnement pour les créateurs en ZFU

La Zone Franche Urbaine (ZFU) de Toulouse, en place depuis 2004, permet de redynamiser les zones des quartiers de Bagatelle, la Reynerie, Bellefontaine, le Chapitre et Bordelongue.

La ZFU Toulousaine s'étend sur environ 600 ha et a déjà permis l'implantation de plus de 4 000 entreprises.

Un Club des Entrepreneurs de la ZFU est accessible sans cotisation. En adhérant, les entreprises présentes sur la zone sont à même de se rencontrer, d'échanger ou de nouer des partenariats.

● Le DARE

Le Dispositif d'Accompagnement Renforcé Économique aide à la création et à la reprise d'entreprise. Il est destiné aux habitants des quartiers ZFU. D'une part, il accompagne le créateur d'entreprise de l'idée à l'immatriculation sous différents aspects : économique, marketing, commercial... Mais lui fournit également espace de travail, salle de réunion et équipements bureautiques pour que le jeune

entrepreneur puisse travailler dans de bonnes conditions et recevoir ses premiers clients.

Pépinière d'Entreprises TPE de Bordelongue
Les Arches Bât 3 - 12 rue Louis Courtois de Vicose
31100 Toulouse • 05 31 22 90 01

www.toulouse-metropole.fr

● LE TOULOUSE OUEST PARTENAIRES (TOP)

L'association a pour but de créer une dynamique d'échange entre les entreprises et les établissements membres. Elle accompagne et valorise les entrepreneurs dans le développement de leur projet. Elle conçoit et met en œuvre des projets pédagogiques autour du monde du travail.

Toulouse Ouest Partenaires
27, rue Jules Amilhou • 31100 Toulouse

www.toulouse-ouest-partenaires.com

Accompagnement des créateurs avec handicap santé

Chaque année, c'est plus de 3 000 personnes en situation de handicap qui créent leur entreprise. Plusieurs organismes sont là pour vous aider à développer votre propre entreprise ou vous permettre l'échange d'informations.

● L'UPTIH

Il suffit d'être adhérent de cette association pour bénéficier des programmes qu'elle propose : le programme d'accompagnement via le tutorat ou celui d'un mentor en fonction de ses besoins et de ses préférences.

domianim@orange.fr

www.uptih.fr

● THE HANDI-PRENEUR PROJECT

Ce projet a été lancé par L'ESG Management School en partenariat avec l'UPTIH. Etudiants et professeurs-chercheurs ont pour objectif de développer des actions en faveur de l'entrepreneuriat des personnes handicapées : accompagner, démocratiser l'handipreneuriat, proposer un livre blanc de l'accompagnement des handipreneurs...

www.the-handipreneur-project.org

● L'ARPEJEH

L'association aide à la préparation de l'avenir professionnel en facilitant la relation avec les professionnels.

ARPEJEH Sciences Po
Saint-Guillaume • 75337 Paris cedex 07

www.arpejih.com



● AGEFIPH

Les porteurs de projets peuvent bénéficier d'un accompagnement de la part d'un expert : avant création pour vous aider à définir votre projet ou après création, pendant les premières années, pour la mise en œuvre des outils de gestion.

Immeuble La Passerelle St Aubin • 17 Bd De La Gare
BP 95827 • 31505 Toulouse cedex 5 • 0 800 11 10 09

www.agefiph.fr

Pensez-y !

Avec le statut étudiant entrepreneur, vous bénéficiez d'un accompagnement individuel, académique et professionnel ainsi que de l'accès à des ateliers collectifs et à un espace de coworking !

L'accompagnement avec hébergement

Couveuses d'entreprises, incubateurs et pépinières... Ces structures sont là pour accompagner tous les publics. Elles vous apportent une sécurité dans le processus de création d'entreprise. Pour frapper à la bonne porte et bénéficier du meilleur accompagnement, il est important de bien les connaître et de les différencier.



1 Les Couveuses d'entreprises

Dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise, la couveuse vous **accueille avant même que votre entreprise ne soit créée**. Elle vous propose un **hébergement juridique, le suivi d'un conseiller, des modules de formations** qui vous permettent de tester en « grandeur nature » la viabilité de son projet.

Vous développez votre esprit entrepreneurial et bénéficiez d'un accompagnement pour pouvoir ensuite créer votre entreprise. Votre activité se déroulera dans le cadre d'un **contrat CAPE d'une durée d'un an**, renouvelable jusqu'à 2 fois si nécessaire. Pendant la durée du contrat, votre seul objectif est de vendre et d'acquérir les compétences qui vous font défaut. **La Couveruse s'occupe de toute la partie administrative** : facture, comptabilité ... Elle vous héberge juridiquement. C'est un moyen sécurisant de se lancer.

www.uniondescouveuses.com

● COUVEUSE BGE

Dans la peau de votre nouveau métier de chef d'entreprise, testez votre projet en toute sécurité pour réussir votre entreprise. Vous bénéficiez d'un appui individuel, de formations collectives, et vous facturez vos prestations. 9 couveuses en Midi Pyrénées. Réunions d'informations gratuites sur le site internet.

3 chemin du Pigeonnier de la Cépière
31100 TOULOUSE • 05 61 61 45 00

www.couveuse.net / www.creer.fr

2 Les Incubateurs

D'initiative publique (souvent universitaire) ou privée (les « accélérateurs de startups »), les incubateurs sont des **espaces dédiés aux projets innovants à fort potentiel de développement**. Si tel est votre cas, rejoignez un incubateur : il vous accompagnera dès le montage de votre projet de création d'entreprise.

● L'INCUBATEUR MIPY

Intégrez un environnement au sein duquel de nombreux services vous seront offerts afin de développer votre projet de start-up. Profitez de ressources techniques, logistiques et d'un bureau pour accélérer votre processus de création sous les conseils avisés de professionnels.

Incubateur Midi-Pyrénées
49, Grande Rue Saint-Michel • Résidence AXE SUD
31400 TOULOUSE • 05 34 31 67 47

www.incubateurmipy.fr

● L'INCUBATEUR DE TOULOUSE BUSINESS SCHOOL

Créé en janvier 2012, TBSeeds est destiné aux étudiants en cours de scolarité.

www.tbs-education.fr/fr/toulouse-business-school/les-moyens-pedagogiques/incubateur-tbseeds



● L'INCUBATEUR DE L'ÉCOLE DES MINES D'ALBI-CARMAUX

Ouvert, sur décision d'un jury à tout porteur d'un projet innovant, il offre un accompagnement complet et personnalisé au porteur de projet.

www.mines-albi.fr/incubateur_dev

● CATALIS

Catalis est un incubateur d'innovation sociale, lancé à Toulouse par l'Urscop (qui l'héberge) et la Région Midi-Pyrénées. Son but principal est d'aider à l'émergence de projets innovants dans le domaine de l'**Économie Sociale et Solidaire** en Midi Pyrénées puis de les accompagner.

Union Régionale des Scop Midi-Pyrénées
Parc Technologique du Canal • 3 rue Ariane
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE

www.catalis.coop

● LE CAMPING

Dans le cadre de la TIC Valley à Labège, Le Camping est un **accélérateur de startups** avec une approche nouvelle de l'accompagnement de jeunes entreprises du secteur des TIC. Le Camping Toulouse accompagne **5 à 10 projets tous les 6 mois**. Chaque projet bénéficie de l'accompagnement de professionnels choisis pour leurs compétences, leur expérience et leur carnet d'adresses.

425 Rue Jean Rostand • 31670 Labège
05 82 08 07 87

www.lecampingtoulouse.com

● EKITO

Membre actif de la French Tech Toulouse, Ekito a notamment pour mission d'accompagner les jeunes entreprises vers l'innovation.

Grand Builder ekito
15, rue Gabriel Péri • 31000 Toulouse

www.ekito.fr

1 Les Pépinières d'entreprises, hébergement post-crédation

La pépinière d'entreprises suit la jeune « pousse » du démarrage de son activité jusqu'aux premières années de son développement.

Ces structures d'accueil, destinées aux entrepreneurs ayant **déjà créé leur activité**, proposent une gamme de services mutualisés aux entreprises accueillies : bureaux, salles de réunion, standard téléphonique, connexion internet...

Les pépinières offrent également un **soutien personnalisé** et un **carnet d'adresses** pour faciliter l'entrée sur le marché. Il en existe divers réseaux...

Pépinières d'entreprises de Midi-Pyrénées :

www.rezopep-midipyr.com/le-concept-pepiniere-dentreprises.html

Réseau des pépinières d'entreprises de Toulouse Métropole :

www.semideas.fr



“ Comprendre pour entreprendre ”

— Droit, économie, gestion : des expertises pour éclairer un monde en mutation —

Cette revue électronique trimestrielle a pour ambition d'éclairer l'actualité grâce aux analyses des enseignants-chercheurs de l'Université Toulouse 1 Capitole : économistes, juristes, spécialistes du management... et de diffuser de manière accessible leurs recherches originales.

Abonnez-vous

<http://magazine.ut-capitole.fr>



Source de **partage et de coopération**, le lieu de co-working est l'endroit idéal pour **constituer et entretenir son réseau**. Ce concept, assez récent et en plein essor, repose sur l'idée de partage d'un espace de travail propice à la créativité, moyennant une petite redevance horaire, hebdomadaire ou mensuelle.

Quelques adresses de lieux de co-working à Toulouse Métropole :

● LA SERRE

LA SERRE anime une plateforme collaborative et de mutualisation d'espaces et de services pour **travailler et co-produire autrement**. Plus qu'un lieu, La Serre encourage une communauté à partager un ensemble de connaissances et de pratiques au service du changement sociétal. La SERRE est couplée avec le FABLAB. Espace accessible aux handicapés.

27 bis Allées Maurice Sarraut • 31 300 Toulouse
contact@la-serre.org • 06 62 70 51 75

www.la-serre.org

Le coworking est un plus
inclus dans le statut d'étudiant
entrepreneur !!!

Pensez
-y !

Hébergement sans
accompagnement

Les espaces de co-working

● LA CANTINE

LA CANTINE est avant tout un lieu **d'échanges, de rencontres et d'expérimentation** ouvert à tous les curieux et passionnés du numérique, dans un esprit sérieux et convivial. Le co-working est la formule idéale pour travailler seul ou en groupe et partager ses expériences. La CANTINE organise aussi des événements : conférences, ateliers, formations... et a mis en place un **programme pour les étudiants porteurs de projet** (STARTER) afin de proposer un accompagnement par des professionnels experts.

Tarif à la ½ journée, à la journée, à la semaine, au mois...
Espace accessible aux handicapés

27 rue d'Aubuisson • 31000 Toulouse

<http://lacantine-toulouse.org>

● TAU

S'abonner à TAU, c'est s'offrir la possibilité de travailler en commun dans un lieu agréable, situé au cœur de Toulouse. Plusieurs formules de prix sont proposées, en fonction de votre « assiduité ».

18, Place de la Daurade • 31000 Toulouse
contact@tau.so • 09 51 67 08 14

<http://tau.so>

Les aides financières

Le financement est souvent l'un des principaux freins à la création d'entreprise... Car tous les créateurs n'ont pas forcément une épargne personnelle suffisante. La bonne nouvelle ? Ce n'est pas rédhibitoire. Innombrables sont les structures disposées à faciliter votre démarche.

Multiformes, les aides financières sont très nombreuses, variées et proposées par toute une série d'organismes, privés comme publics : il peut s'agir de prêts bien sûr, mais aussi d'exonérations, de subventions ou de primes, de garanties ou encore d'apports en capital... Il est même, selon le cas, possible de les cumuler ! Le mieux est de se renseigner et surtout de faire le point sur ses besoins... Voici quelques pistes, en marge des établissements de crédits :

● BPI

La BPI finance et accompagne les créations d'entreprises grâce au soutien de ses partenaires économiques. Elle garantit jusqu'à 70% du prêt accordé par la banque et complète ce prêt par un PCE (Prêt à la Création d'Entreprise) à hauteur de 7 000€. La BPI met en ligne sur son site web un Guide de la Création et des outils en ligne, consultez-les.

BPI Midi Pyrénées (ex OSEO)

24, avenue Georges Pompidou • BP 63379

31133 Balma Cedex • 05 61 11 52 00

www.bpifrance.fr



● ARCE (Aide à la Reprise ou à la Création d'Entreprise)

Cette aide vous sera versée sous forme de capital ou d'allocations chômage. Dans les 2 cas, elle est calculée sur la durée d'indemnisation chômage restante au jour de la création. Pour en bénéficier, votre projet doit être retenu dans le cadre de l'ACCRES. Elle vous permet également d'obtenir une exonération de charges sociales pendant un an.

www.pole-emploi.fr

● CAP' JEUNES

En couplage obligatoire avec un prêt bancaire, vous pouvez disposer d'une **subvention d'investissement de 2 000€**. Cette aide est dédiée aux jeunes de moins de 26 ans et aux demandeurs d'emploi ayant un apport personnel inférieur à un quart du total du plan de financement.

www.midipyreneesactives.org

Apports financiers pour les créateurs en ZFU

● DARE

Vous pouvez disposer d'une aide financière pour **palier à des petits problèmes de logistiques**. Comme par exemple : garde d'enfants, location de véhicule pour pouvoir vous rendre à une formation ou tout autre RV en rapport avec votre projet.

05 31 22 90 01 • www.toulouse-metropole.fr/dispositif-d-accompagnement-renforce-economique1

Apports financiers pour les créateurs avec handicap santé

● AGEFIPH

Une aide peut être versée par l'AGEFIPH au démarrage de l'entreprise pour **couvrir les frais de départ**. La demande doit impérativement être faite avant l'inscription au centre de formalités des entreprises (CFE).

0 800 11 10 09 • www.agefiph.fr

Apports financiers pour les créateurs dans le secteur de l'ESS

● IÉS

SCIC alimentée par la collecte d'épargne auprès des citoyens et personnes morales, Initiatives pour une Économie Solidaire est une société de capital-risque. Si votre dossier est déclaré éligible, vous pourrez bénéficier d'un **apport en fonds propre** ainsi que d'un véritable accompagnement humain.

Maison de l'économie solidaire • 73 chemin Mange-Pommes • 31520 Ramonville • 05 61 75 12 97 • Fax : 09 82 62 25 30

www.ies.coop



Les exonérations

Pour tous les jeunes créateurs

L'ACCRE

Pour les **demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE**, ce dispositif accorde une exonération (dégressive) des cotisations sociales et le maintien de certains minima sociaux pour une durée déterminée.

www.pole-emploi.fr/accueil

Exonérations ciblées

● LE STATUT DE JEUNE ENTREPRISE UNIVERSITAIRE (JEU)

Ce statut, **réservé aux étudiants**, favorise la création d'entreprise au sein des établissements d'enseignement supérieur en parallèle à des travaux de recherche. Il soutient l'entreprise une fois créée en la faisant, entre autres points forts, bénéficier d'**exonérations de cotisations sociales et d'allègements fiscaux**. Pour connaître les conditions à remplir et bénéficier de ce statut, consulter le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

● LE STATUT DE JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE (JEI)

Pour avoir le statut de JEI il est nécessaire de **remplir 5 conditions**, dont une condition d'existence et la réalisation d'un investissement dans des projets de recherche et développement. **À la clé : diverses exonérations d'ordre fiscal et social.**

Le dispositif s'adresse aux **Jeunes PME de moins de 8 ans** dont la part des dépenses de recherche représente au moins 15% des charges totales. Également, elle ne doit pas employer plus de 250 personnes et son CA doit être supérieur à 50 millions d'Euros.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid5738/le-statut-de-la-jeune-entreprise-innovante-jei.html

● LE CIR (CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE)

Le CIR est une **réduction d'impôts**, calculée en fonction des dépenses de l'entreprise en recherche et développement. Soit un remboursement de 30% pour une 1^{ère} tranche de 100 millions d'Euros et 5% au-delà.

Il vient en déduction de l'Impôt sur le Revenu ou de l'Impôt sur les sociétés dû par l'entreprise au titre de l'année ou les dépenses ont été engagées. Si l'entreprise n'est pas imposable, le crédit d'impôt est remboursé au terme de la 3^{ème} année. Les jeunes entreprises innovantes ou les entreprises nouvelles ont droit, elles, à un remboursement immédiat.

Pour les créateurs en ZFU

Une implantation de son entreprise en zone franche urbaine peut vous ouvrir droit, **sous certaines conditions**, aux exonérations suivantes :

- charges sociales (à 100% durant 5 ans, puis dégressive)
- impôt sur les sociétés (idem charges sociales)
- Contribution Economique Territoriale (plafonnée)
- taxe foncière sur les propriétés bâties (5 ans)

Attention, certaines activités sont exclues de ces dispositifs. Le mieux est de se renseigner auprès des services compétents sur le lieu pressenti pour la localisation géographique de votre entreprise.

Les financements



Prêts à taux zéro pour tous les jeunes créateurs

● HAUTE-GARONNE INITIATIVE

Cette plate-forme nationale avec des antennes régionales **concrétise votre idée de projet et vous accompagne jusqu'à sa réussite économique**. Chaque créateur présente son projet au Comité d'Agrément qui se réunit une fois par mois et pourra bénéficier d'un **prêt d'honneur sans intérêts ni garanties** et un accompagnement par un chef d'entreprise « parrain ».

Haute Garonne Initiative
2 rue Alsace Lorraine • BP 606 • 31002 Toulouse
contact@haute-garonne-initiative.org
www.haute-garonne-initiative.org

● LE RÉSEAU ENTREPRENDRE

Faites valider votre projet de création d'entreprise et bénéficiez d'un **prêt d'honneur sans intérêts ni garanties**, de conseils, de compétences et d'un suivi par des professionnels. Le porteur de projet doit détenir majoritairement le capital de sa société. L'aide intervient dans un laps de temps précis qui va de **6 mois avant la création à 18 mois après le démarrage**. Ce délai peut être **prolongé sur les projets de R&D**.

Réseau Entreprendre Midi-Pyrénées
Parc d'Activités du Cassé II • 6, rue Jean Monnet
31240 SAINT-JEAN • 05 61 75 02 36
www.reseau-entreprendre-midi-pyrenees.fr

● L'ADIE

Cette association spécialiste du micro-crédit permet un remboursement en douceur du prêt, qui peut être étalé jusqu'à 30 mois.

ADIE TOULOUSE • 3 rue bayard
31000 TOULOUSE • 0 969 328 110

www.adie.org

● NACRE

Ce dispositif offre, en couplage avec un prêt bancaire, un **prêt sans intérêts et sans caution** permettant aux créateurs ou repreneurs d'entreprise de consolider le financement de leur projet. Il peut aller de 1 000 à 8 000€.

Les personnes éligibles au dispositif sont les **18-25 ans, les demandeurs d'emplois, les salariés reprenant leur entreprise en liquidation judiciaire**.

Plusieurs opérateurs d'accompagnement sont proposés. Pour les connaître, rendez-vous sur le site national du dispositif :

www.emploi.gouv.fr/nacre

● PCE (Prêt à la création d'entreprise) de la BPI

Les projets en phase de création ou les PME créés depuis moins de 3 ans peuvent bénéficier de ce prêt allant 2 000 à 7 000€. Il est **sans garanties ni caution personnelle** et finance la trésorerie de départ, les investissements matériels et les aléas du démarrage.

BPI Midi Pyrénées • 24, avenue Georges Pompidou
BP 63379 • 31133 Balma Cedex • 05 61 11 52 00

www.bpifrance.fr

Les Investisseurs pour tous les jeunes créateurs



Les Business Angels

Si votre projet est sélectionné, les Business Angels mettront à votre disposition leurs compétences et leurs expériences. Ces particuliers prendront le risque d'investir sur votre projet, si celui-ci fait partie des **5 à 6 dossiers accompagnés par an**.

● FRANCE ANGELS

Fédération nationale des réseaux
www.franceangels.org

● CAPITOLE ANGELS

Dédia • 78 ch. des Sept Deniers, Bat B3 • 31200 Toulouse
contact@capitole-angels.com
www.capitole-angels.com

Le Financement participatif (crowdfunding)

Moyen de financement relativement récent, du moins en France, il est en plein essor ! D'autant que la loi le réglemente désormais, ce qui a donné naissance à un registre officiel, l'ORIAS, qui vous permet de reconnaître les plates-formes respectueuses des règles françaises.

De plus, un label est proposé à tous les opérateurs inscrits sur le registre ORIAS.

Alors, le crowdfunding, ça vous tente ? Mais de quoi s'agit-il ? Tout simplement de **soumettre votre projet aux internautes**, après l'avoir soigneusement présenté. Ils choisiront alors, via une plate-forme ad hoc, d'investir ou non à vos côtés !

En effet, si votre idée est originale, innovante ou simplement pratique, **des milliers d'internautes peuvent vous aider**. Vos premiers souscripteurs seront vos proches et vos amis à condition de leur faire savoir ! Une entreprise peut ainsi trouver quelques dizaines ou centaines de milliers d'Euros lui permettant de se lancer et de tester son projet.

Dans ce type de financement, il y a toujours un objectif à atteindre. A vous d'en fixer un qui soit réalisable.

• WISEED

Plateforme participative toulousaine dont le savoir-faire repose sur son retour d'expérience depuis bientôt 5 ans. Wiseed privilégie les projets d'entreprises où **savoir-faire et performance** permettent de se positionner sur des marchés en croissance.

3 Avenue Didier Daurat • 31400 Toulouse

www.wiseed.fr

• KISSKISSBANKBANK

Actuellement la plateforme participative la plus tendance ! L'un des leaders mondiaux de Crowdfunding, il met en relation les porteurs de projets avec les éventuels contributeurs. Tous les types de projets peuvent être soutenus par les internautes sur cette plateforme.

www.kisskissbankbank.com

• ULULE

Premier site de financement participatif européen, **Ulule accepte tous types de projet** et leurs donnent les meilleurs conseils pour être le plus visible et atteindre leur objectif de financement.

Par exemple, vous souhaitez organiser une conférence ? Au lieu de fixer un tarif par participant, vous pouvez faire appel à la générosité des internautes et leur demander de verser la somme qu'ils souhaitent.

<http://fr.ulule.com>

• ECOBOLE

Premier site web français de financement participatif **dédié à l'écologie**, également régional.

Son objectif est d'aider à mieux respecter la nature en contribuant au développement d'initiatives respectueuses de l'environnement. Plateforme réservée aux projets respectueux de la Nature et des êtres vivants.

Bet In Progress • BP 34 • 31620 Fronton

www.ecobole.fr

• MYANNONA

Crowdfunding destiné aux femmes porteuses de projet.

<https://myannona.com>

• MEET MY DESIGNER

Meet My Designer est un site de crowdfunding **dédié aux créateurs de mode**. Rejoignez une communauté au sein de laquelle des internautes co-investisseurs pourront financer vos créations.

1, Allée Xavier Sarradet • 31500 Toulouse

www.meetmydesigner.com

Concours & Événements

De nombreux concours et événements existent. Certains sont ouverts à un large public d'autres sont spécifiques à une cible. Dans le meilleur des cas, ils peuvent vous aider à concrétiser votre projet. A défaut, ils vous permettront d'acquérir de nouvelles expériences, de la crédibilité auprès de futurs partenaires, voire même d'étoffer votre réseau.

Pour tous les jeunes créateurs, à l'échelle régionale

CREACTIV' Toulouse Métropole

Le **salon de la création d'entreprise de Toulouse Métropole** permet aux porteurs d'idées ou de projet de venir se renseigner auprès des partenaires présents lors de l'événement. Ce salon se déroule en général dans le courant du 1^{er} semestre de l'année. Et tout au long de l'année : conférences et matinées sur les thèmes de la création d'entreprise ; un Forum annuel dédié à la création d'entreprises organisé par Toulouse Métropole en partenariat avec la commune qui accueille le forum et la Région - l'accès à ce forum est libre et gratuit.

CREACTIV' permet aussi de rencontrer et de questionner de nombreux partenaires, d'assister à des conférences et d'échanger avec d'autres porteurs de projet.

Un Concours, le **prix Creactiv est organisé chaque année**. Vous pouvez tenter votre chance dans l'une des 5 catégories de prix : Talent du Grand Toulouse, Economie numérique, Commerce ou artisanat, prix du meilleur projet en ZFU et prix de l'économie sociale et solidaire.

www.toulouse-metropole.fr/missions/developpement-economique/salon-creactiv

<http://creactiv.toulouse-metropole.fr>

• CRECE (Concours Régional des Etudiants Créateurs d'Entreprises)

Concours annuel organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse **au profit des étudiants inscrits dans un établissement toulousain membre de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées**.

www.crece.fr

• START UP WEEK END

Un concours qui se joue sur **54 h** durant lesquelles vous devez passer d'une simple idée de création à la concrétisation d'un projet d'entreprise. Vivez une expérience hors du commun.

www.toulouse.startupweekend.org

• CONCOURS TALENTS DE LA CREATION D'ENTREPRISE

Avoir été accompagné par un organisme d'aide à la création d'entreprise et répondre aux dates limites de création sont les 2 critères à respecter pour tenter de décrocher le prix régional puis national de ce concours annuel.

www.concours-talents.com

• LA TRIBUNE

Le journal La Tribune propose un concours ouvert aux candidats de la France entière dans différentes catégories : Industrie, numérique, social business et d'autres encore. Tout type d'entreprise a sa place. La sélection est d'abord régionale puis au final nationale. Ce média offre une belle visibilité aux lauréats.

<http://pltje.latribune.fr/>

• CONCOURS ETUDIANT ENTREPRENEUR FONDS UT1 CAPITOLE

Depuis juin 2014, ce concours **à l'initiative du Fonds UT1 Capitole** et organisé en partenariat avec la Banque Populaire Occitane, l'Ordre des Avocats, la BGE, La Cantine numérique ainsi que l'agence de communication L.A Solution et la plateforme 1001 start up, offre de multiples prestations aux **porteurs de projets d'UT1 Capitole** : 3000€, des journées de formation, un espace de co-working...

Des équipes pluridisciplinaires peuvent concourir, ainsi que les diplômés de moins de 5 ans au moment de l'inscription.

www.fonds.ut-capitole.fr

A l'échelle nationale

● LE CONCOURS NATIONAL D'AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISES INNOVANTES

Lancé par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans le cadre du plan « Pépite », ce concours est ouvert aux **jeunes de 18 à 30 ans, étudiants ou diplômés depuis moins de 3 ans**. Il récompense jusqu'à 50 lauréats.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

● CONCOURS PETIT POUCKET

Ce concours est accessible aux **étudiants et jeunes diplômés** créateurs d'entreprises, toutes filières confondues. Des soutiens financiers et stratégiques sont à la clé.

www.petitpoucet.fr

● CONCOURS CRÉ'ACC

Soutenu par l'APCE et l'Ordre des Experts-Comptables, Cré'ACC est ouvert à tous les créateurs qui sont dans la **phase précédant l'immatriculation** de leur entreprise et aux jeunes entreprises immatriculées depuis moins de 6 mois.

www.creacc.com

● ENVIE D'AGIR

Profitez de la notoriété d'un programme proposé par la Ministère de la Jeunesse pour réaliser votre projet et disposer d'un **soutien à la fois pédagogique, technique et financier**.

www.enviedagir.jeunes.gouv.fr

● CONCOURS MOOVJEE – INNOVONS ENSEMBLE

Ce concours national organisé annuellement pour les étudiants porteurs de projet ou déjà entrepreneur, de 18 à 26 ans, vise à soutenir l'esprit entrepreneurial et innovant des jeunes.

4 prix sont décernés :

- Le Grand Prix Moovjee pour les entreprises déjà créées,
- le Prix « Innovons Ensemble » pour les porteurs de projet,
- le Prix Envol pour les auto-entrepreneurs,
- le Prix du Public pour celui récoltant le plus grand nombre de voix lors d'un vote en ligne.

www.moovjee.fr/le-prix-moovjee-innovons-ensemble/

● CONCOURS TOTAL EDHEC ENTREPRENDRE

Présentez le Business Plan de votre projet de création d'entreprise. Ce dernier sera évalué par un jury de professionnels. Les candidats en compétition se départageront selon 2 catégories : les entreprises créées depuis moins de 18 mois et celles en cours de création.

www.concourstee.fr

● CONCOURS TREMPLIN ENTREPRISE ESSEC

Tremplin Entreprises est un concours annuel co-organisé par l'ESSEC et le SENAT qui donne l'opportunité à des porteurs de projets innovants d'être récompensés par l'un des 4 grands prix de 10 000€ et d'obtenir le label Tremplin Entreprises, prisé des investisseurs.

www.tremplin-entreprises.senat.fr

● CONCOURS GRAINES DE BOSS

Que votre entreprise soit en **cours de création ou créée depuis moins de 5 ans**, ce concours soutient la création d'entreprise par des jeunes afin d'en accélérer son développement. 6 sessions sont organisées au cours de l'année.

www.grainesdeboss.fr

● BOURSES DECLICS JEUNES DE LA FONDATION DE FRANCE

Une bourse de 7 600€ est versée aux lauréats, dédiée aux jeunes souhaitant réaliser un projet personnel dans les domaines les plus divers.

<http://www.fondationdefrance.org/Nos-Actions/Bourses-et-Prix/Les-bourses-Declics-jeunes-de-la-Fondation-de-France>

● GRAND PRIX MEDICIS DES MICRO-ENTREPRISES

Elaborez votre projet de développement et tentez de gagner 7 500€ pour financer votre entreprise ainsi qu'une campagne de communication.

www.salonmicroentreprises.com

● TEEZILY

Testez un concept différent : vendre le plus de t-shirt possible au design que l'on choisit. Ils sont entièrement financés par Teezily. Le gagnant remporte 75% de ce qu'il a récolté.

www.teezily.com

Concours & événements pour les créateurs en ZFU

● TALENTS DES CITÉS

Destiné aux **entrepreneurs et futurs entrepreneurs voulant s'implanter dans des quartiers prioritaires**, vous pouvez participer au niveau national ou régional. Le lauréat régional sera doté de 1 000 ou 2 000€ selon la catégorie et le lauréat national de 7 000€.

www.talentsdescites.com

● TROPHEES ZOOM EXCELLENCE

Crée par l'association TOP en faveur des créateurs d'entreprise ou d'associations éligibles au dispositif Zone Franche Urbaine (ZFU) qui regroupent les **quartiers de Bagatelle, La Reynerie et Bellefontaine**. Trois prix, pour les différents types de création d'entreprises : le prix Zoom Novation pour les entreprises innovantes ; Prix Zoom Humain pour des actions entrepreneuriales dans le domaine social, Prix Zoom Solidaire pour les actions en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire.

www.toulouse-ouest-partenaires.com

● CREATIV'Concours

Chaque année Creativ' offre son prix du meilleur projet en ZFU qui regroupe les quartiers de Bagatelle, la Reynerie et Bellefontaine. Le gagnant se verra doté d'un prix de 1 250€.

www.creativ.toulouse-metropole.fr

Concours & événements pour les créateurs avec handicap santé

● AEH

Ouvert uniquement aux personnes ayant des soucis de santé, le concours offrira un prêt d'honneur de 5 000€ au vainqueur.

www.associationaeh.com

● HANDI-ENTREPRENEUR

Les projets présentés devront faire partie des filières d'activités suivantes : Innovation sociale, Technologies de l'information, Informatique, Bureautique, Services à la personne et Conseil. 3 lauréats sont récompensés chaque année, dont une bourse de 10 000€ pour le 1^{er} prix.

www.atos.net

● CONCOURS TALENTS DE LA CREATION D'ENTREPRISE

Ce concours est doté d'un « prix de l'encouragement » pour les entrepreneurs handicapés. L'Agefiph est partenaire de ce prix, ils sélectionneront les dossiers finalistes parmi l'ensemble des lauréats régionaux et nationaux et choisiront les entrepreneurs récompensés par le prix de l'encouragement.

www.concours-talents.com

● APAJH Trophées

Les porteurs de projet peuvent candidater dans différentes catégories : Sport, Entreprise citoyenne, Ecole et culture, Ville citoyenne et Service public et Accessibilité universelle. Les projets doivent être en faveur de personnes en situation de handicap.

www.apajh.org

Concours & événements pour les créatrices

● LES TROPHÉES DE L'ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ

La CGPME organise un concours destiné à l'entrepreneuriat au féminin, entendu largement. Parmi les 8 catégories de prix, l'on retiendra le Trophée de la création d'entreprise et le Trophée de la reprise d'entreprise,

www.cgpme.fr/actus/voir/1797/les-trophees-de-l-entrepreneuriat-au-feminin



Philippe ALARY
Directeur du Réseau Haute-Garonne
à la Banque Populaire Occitane

M. Alary, comment la Banque Populaire se positionne-t-elle auprès des entreprises innovantes et des jeunes créateurs d'entreprises ?

Pour les Banques Populaires, l'innovation est un levier majeur pour la bonne santé des entreprises françaises et régionales, avec ses effets induits sur l'économie de proximité. Pour information, le groupe BPCE a été la première banque à distribuer un prêt spécialement dédié à l'innovation, le prêt Innov & Plus, ainsi qu'un prêt spécifique aux créateurs d'entreprises.

Vous évoquez l'aspect national, mais la Banque Populaire Occitane revendique un attachement régional, comment cela se traduit-il sur le terrain ?

Sur son territoire, la Banque Populaire Occitane est présente aux côtés des Universités, notamment pour promouvoir l'entrepreneuriat des étudiants. En toute proximité, elle accompagne les initiatives des jeunes porteurs de projets. Et pour faire le lien avec la question précédente, la Banque a nommé un responsable Innovation référent pour les conseillers professionnels sur ces dossiers spécifiques.

La Banque Populaire Occitane a toujours été proche des entrepreneurs, mais quelle est sa position vis-à-vis des jeunes créateurs ?

Nous sommes historiquement aux côtés de ceux qui entreprennent : artisans, commerçants, professions libérales et PME PMI. Cette expérience, nous la mobilisons au profit des jeunes créateurs, les chefs d'entreprises de demain. Avec notre expertise et la connaissance des différents marchés, nous étudions les dossiers présentés et donnons des conseils notamment sur les services bancaires nécessaires et sur le choix des financements.

Justement, quels conseils donneriez-vous à un jeune ayant un projet de création d'entreprise ?

Lorsqu'un jeune créateur décide de fonder sa propre entreprise, ses démarches le conduisent naturellement vers un banquier. Il doit mettre en valeur la viabilité de son concept. Dans une étude préalable, il doit détailler le marché, le produit, le prix, la communication et la logistique nécessaires pour développer son projet. Futur chef d'entreprise, il doit aussi anticiper les problématiques marketing, ressources humaines, organisation interne,... s'entourer de compétences professionnelles en comptabilité, juridique, fiscalité et traiter la question des brevets. Enfin il doit bâtir un budget prévisionnel pluriannuel qui donnera de la visibilité à tous les partenaires, car un projet se construit dans le temps.



Vous évoquez la notion de temps et de durée, pourtant les jeunes créateurs veulent souvent réussir vite...

Le créateur doit se montrer patient. Les entreprises qui réussissent ont souvent un grand projet qui se bâtit progressivement dans le temps. Il est préférable de commencer modestement et de se développer à vitesse régulière.

Quelle attitude le banquier doit-il adopter face à ce porteur de projet ?

Devant tout porteur de projet, le banquier doit se montrer pragmatique et savoir donner les bons conseils. Concrètement, cela passe avant tout par une écoute attentive du projet, des questionnements constructifs. Ce moment est important et déterminant. Il débouche en général sur des informations avisées, la mise en place des services bancaires adaptés aux besoins de l'entreprise, une proposition de financement synchrone au démarrage de l'activité. Et parfois, il faut savoir réviser le projet pour le rendre plus « viable ».

La Banque Populaire Occitane est présente dans le milieu universitaire, quel est sa stratégie pour répondre à ces créateurs ?

Depuis plusieurs années déjà, la Banque Populaire Occitane s'est mobilisée pour répondre à ces demandes spécifiques en intervenant ou en s'associant à des organismes spécialisés -Incubateurs, écoles de commerces, promotion des chercheurs, Doctoriales... Cette synergie de compétences est une « garantie » supplémentaire proposée au futur chef d'entreprise pour réussir son projet. C'est à ce titre que nous invitons les jeunes créateurs d'entreprises à venir nous rencontrer dans nos agences. ■

INVENTER

5

Je choisis mon statut juridique



Des simulateurs sont à votre disposition afin de pouvoir calculer les charges fiscales et sociales relatives aux différents statuts juridiques

www.experts-comptables.fr

Le choix du cadre juridique est un véritable casse-tête et pourtant il est incontournable. N'hésitez pas à vous faire aider par un prestataire externe. C'est une étape très importante à court et à long terme dont il est important de connaître les conséquences : partage du capital, régime fiscal de l'entreprise et du chef d'entreprise, régime social du chef d'entreprise, responsabilité financière des associés... Et d'adapter son statut en fonction de son profil, par exemple les statuts d'EI, d'EURL ou de SASU.

D'autant qu'il faut distinguer **deux sortes de statuts** : celui de l'entreprise et le sien propre ! Attention toutefois : si vous choisissez la forme sociale, des liens étroits existent entre le statut de l'entreprise et celui de ses membres, spécialement de son dirigeant. Rencontrez des experts pour identifier la solution qui vous sied.

Alors, quelles sont les formes juridiques disponibles pour votre entreprise ?



Un statut pour mon entreprise

Si le choix du statut juridique vous pose vraiment un problème car vous ne savez pas lequel choisir, n'oubliez pas que vous pouvez tester votre activité en couveuse d'entreprises ou dans une coopérative d'activité et d'emploi, via un contrat CAPE ou en portage salarial.

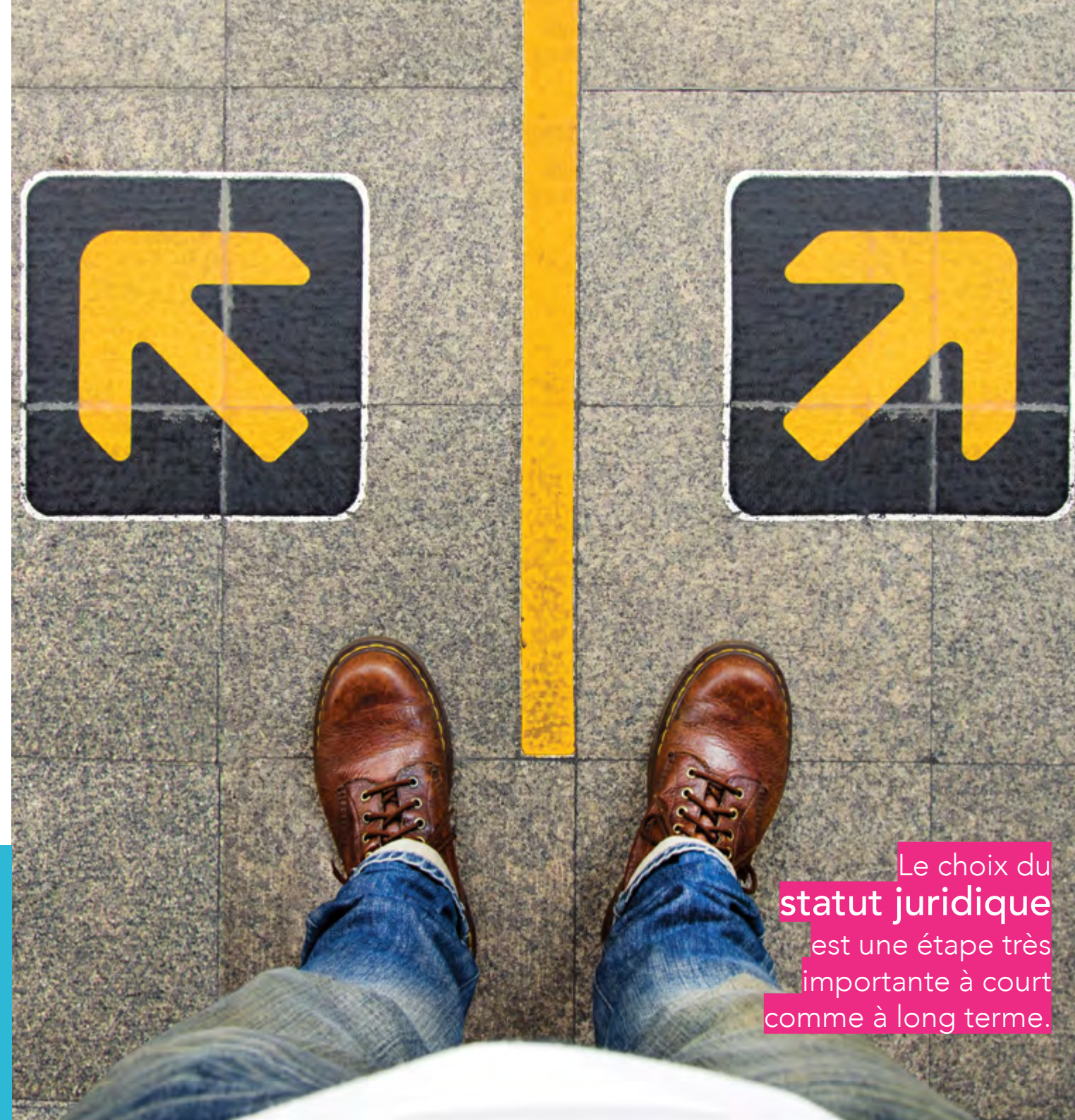


Indécis ?

Sur le site web de l'APCE, une application vous guidera dans le choix de votre statut, selon votre projet

www.apce.com

Le choix du statut juridique est une étape très importante à court comme à long terme.



L'entreprise individuelle

Si vous choisissez ce statut juridique, **vous ne formerez qu'un avec votre entreprise**. Ainsi, son fonctionnement et ses obligations seront facilités mais vos biens personnels seront engagés. Toutefois, il est aujourd'hui possible de séparer son patrimoine personnel de celui de son entreprise par une déclaration d'insaisissabilité devant Notaire (coût variable en fonction de l'Etude notariale).

Avec ce statut **vous ne pouvez pas prendre d'associé** mais rien ne vous empêche d'embaucher des salariés. Plusieurs régimes permettent de moduler votre choix, en jouant sur l'étendue de votre risque financier.

Zoom sur l'Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée (EIRL)

Subordonné à une déclaration notariée, ce régime spécifique module les règles applicables aux entreprises individuelles à deux points de vue :

- la responsabilité financière personnelle de l'entrepreneur est limitée au patrimoine d'affectation,
- la possibilité d'opter pour l'impôt sur les sociétés (IS), dans certains cas.

Plus d'infos sur ce statut :

www.eirl.fr



Prévoyez-vous de vous **associer** ?
C'est un critère à prendre en compte dans votre choix.

Les différentes formes de sociétés

Avec un statut « société », l'entreprise que vous créez devient une **personne juridique distincte**. Votre patrimoine personnel est de ce fait protégé.

Ce statut peut être choisi par un entrepreneur désireux de rester seul, comme par celui qui souhaite s'entourer. Vous choisirez la forme de la société selon différents critères en commençant par la nature de votre projet.

Sociétés s'adaptant à tous types de projets

EURL : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
SARL : Société à responsabilité limitée
SAS : Société par actions simplifiées

Formes sociales source de responsabilité personnelle illimitée de tout ou partie des associés

SNC : Société en nom collectif
SCA : Société en commandite par actions
SCS : Société en commandite simple
Sociétés civiles

Sociétés ayant pour objet d'exercer une profession libérale réglementée (avocats, notaires, architectes, géomètres, experts, médecins...)

SEL : Société d'exercice libéral
SCP : Société civile professionnelle

Sociétés coopératives

SCOP : Société coopérative et participative
SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

Société regroupant des personnes privées et publiques

SEM : Société d'économie mixte

Quelques précisions sur les statuts les plus courants

• **SARL** : 2 associés minimum, personnes physiques ou morales. Montant du capital librement choisi dont 20% doit être libéré lors de la constitution de la société puis les 80% restants dans les 5 ans.

• **SAS/SASU** : 1 associé minimum, personne physique ou morale. Capital librement fixé, 50% du capital à la constitution et le solde dans les 5 ans.

• **SNC** : 2 associés minimum, personnes physiques ou morales. Capital librement fixé, intégralement versé à la création.

Entrepreneur
start up business



Le portage salarial

Le portage salarial est une alternative à la création d'entreprise. C'est une solution simple et souple, fondée sur une **relation à 3 personnes** : le porté (l'entrepreneur), la société de portage salarial et le client.

Ce statut vous permet d'**exercer une activité professionnelle indépendante sans créer pour autant votre entreprise**. Lié à la société de portage par un contrat de travail, vous facturez vos prestations à vos clients et recevrez une rémunération sous forme de salaire, après déduction des charges sociales et d'une commission pour les sociétés de portage. Son fonctionnement est très proche de celui de la couveuse d'entreprises mais sans le volet formation et accompagnement personnalisé. Il n'est pas non plus soumis à une durée limitée et vous permet de **ne pas engager votre patrimoine personnel**.

Votre statut de salarié vous permet de bénéficier de l'allocation chômage si la rentabilité de votre projet n'est pas au rendez-vous.

Si vous avez moins de 28 ans, le statut d'étudiant entrepreneur vous ouvre droit au statut social étudiant...

Pensez-y !

Un statut pour moi

Travailleur indépendant, salarié-entrepreneur, salarié porté ou auto-entrepreneur... Nombreuses sont les formules qui s'offrent au porteur de projet ! Le mieux est de faire le point sur ses besoins, ses valeurs « au travail » avant de faire son choix. Vous rencontrerez alors l'un des nombreux réseaux d'accompagnement. Car **rien n'est plus subjectif, plus personnel que le choix de son propre statut !**

Voici tout de même trois exemples séduisants, pour sortir des sentiers battus...

Plus de renseignement sur le portage :

Fédération nationale du portage salarial
www.fenps.fr

Le guide du portage salarial
www.guideduportage.com

Quelques sociétés de portage :

AVS Concept www.avskoncept.fr
ITG www.itg.fr

ADMISSIONS
www.admissions.fr

La coopérative d'activité et d'emploi

Être entrepreneur tout en étant salarié, avec la possibilité de devenir associé ! Voici l'original statut que vous propose ces coopératives. Il existe des CAE généralistes ou spécialisées.

Cette formule offre à l'entrepreneur, moyennant le **versement d'un pourcentage de son chiffre d'affaires**, un statut de salarié ainsi qu'un accompagnement poussé qui le laisse libre de se consacrer à plein temps à son entreprise, tout en bénéficiant d'un statut social protecteur... Comme la couveuse, c'est un **espace de test pour votre activité**. Mais la CAE se distingue de la couveuse en ce qu'elle est issue de l'économie sociale et solidaire. Renseignez-vous auprès des têtes de réseaux ou auprès de la CRESS de Midi-Pyrénées.

Réseau Copéa : www.copea.fr

Réseau Coopérer pour entreprendre :
www.cooperer.coop/entreprendre-en-cae/

L'auto-entrepreneur

L'auto-entrepreneur est un entrepreneur individuel, cependant il profite d'un régime simplifié pour exercer son activité dont le CA ne doit pas excéder pour l'année 2014 :

- 82 200€ pour une activité d'achat/vente
- 32 900€ pour la prestation de service

Un statut apprécié des étudiants, qui souhaitent développer un projet de création d'entreprise parallèlement ou à la fin de leurs études.

Toutes les informations sur le site dédié :
www.lautoentrepreneur.fr

Outil de simulation dédié aux auto-entrepreneurs sur le site des experts-comptables :
www.experts-comptables.fr

Outil de comparaison entre les régimes sur le site de l'APCE : www.apce.com

Pour une synthèse liée à un secteur d'activité

Si votre activité est indépendante, c'est à dire appartient au secteur libéral sans être réglementée, consultez le très riche guide édité par le Régime Social des Indépendants...

GUIDE 2015 RSI

www.rsi.fr

Pensez-y !



Faites le point sur vos besoins et valeurs avant de choisir votre statut.



Les avocats du Barreau de Toulouse répondent à toutes vos interrogations en matière juridique et assurent les missions de conseil et de défense.

L'Ordre des Avocats de Toulouse
www.avocats-toulouse.com

6

J'accomplis les formalités et démarches

Vous voilà en bout de course ! Vous avez défini votre projet, réalisé votre étude de marché, construit votre Business Plan, trouvé les financements nécessaires, choisi le statut juridique... Il ne vous manque plus qu'une étape avant le démarrage : procéder à quelques formalités.

Formalités de création

Aujourd'hui, les **formalités et les démarches administratives sont simples et rapides**. Une fois le statut juridique et le régime fiscal de votre entreprise choisis, il faut procéder à l'immatriculation. Pour cela, munissez-vous de vos pièces justificatives et, en fonction du statut choisi et de votre secteur d'activité, **déposez votre demande d'immatriculation auprès du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) dont vous dépendez.**

<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/>
www.guichet-entreprises.fr
www.lautoentrepreneur.fr

A la suite de cette immatriculation, le CFE transmettra les éléments reçus et vérifiés aux différents organismes et administrations intéressés. Et sur la base de votre dossier, **l'INSEE vous attribuera un numéro unique d'identification (Siren) ainsi qu'un code d'activité APE (Activité Principalement Exercée).**

Sachez enfin que **les coûts d'«immatriculation» de l'entreprise varient en fonction de sa structure et de son secteur d'activité.** Par exemple, une entreprise commerciale coûte environ 35€ (immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), tandis ce que l'enregistrement d'une entreprise artisanale au répertoire des métiers coûte environ 190€.

Formalités de réservation

Il est également nécessaire de **s'assurer que les différents noms, dessins ou logos voire slogans que vous avez choisis respectent les droits d'autrui.**

Par ailleurs, si les produits ou services que vous allez distribuer sont revêtus de signes distinctifs, alors, réservez ces derniers de manière officielle ! Vous obtiendrez ainsi un monopole d'exploitation de ce signe. Mais auparavant, il est indispensable de vérifier que le « signe » choisi est disponible (on parle de recherche d'antériorité). La recherche d'antériorité coûte environ 50€, tandis que le dépôt du nom de marque dans 3 classes coûte environ 200€. Vous pouvez ajouter d'autres classes moyennant supplément. La protection de votre marque dure alors 10 ans, renouvelables.

Pour toutes ces démarches, rendez-vous sur le site de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle.

www.inpi.fr

Parallèlement au dépôt de votre marque, **pensez à réserver un ou plusieurs noms de domaines** auprès d'un hébergeur (par exemple www.ovh.com)

N'hésitez pas à souscrire à plusieurs extensions en fonction de votre activité et du secteur géographique sur lequel vous souhaitez vendre.



L'entreprise fait partie des domaines d'expertises des notaires ! N'hésitez pas à contacter la Chambre interdépartementale.

CI des notaires de l'Ariège,
de la Haute-Garonne, du Tarn
et du Tarn & Garonne
<http://ci-toulouse.notaires.fr>





Les principaux réseaux sur lesquels il faut être vu (à adapter en fonction de votre activité et de vos cibles).



Je me fais connaître

Le web est un outil précieux pour faire connaître son entreprise, développer son activité et trouver de nouveaux clients. Site web, réseaux sociaux à vous de choisir en fonction de votre secteur d'activité, de vos cibles et de votre budget.

Communiquer

sur votre projet et votre entreprise est essentiel. Choisissez les meilleurs vecteurs de communication en fonction de vos cibles et de vos moyens.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Aujourd'hui, **impossible de se passer des réseaux sociaux**. Peu importe l'activité dans laquelle vous souhaitez vous lancer ! Ce sont des outils gratuits qu'il ne faut pas négliger ! Twitter, Facebook, LinkedIn, Viadeo, Google + ... Qu'ils soient uniquement professionnels ou plutôt grand public ce sont des espaces d'échanges et de partage d'information.

Vos clients potentiels se trouvent forcément sur les réseaux sociaux. Ils pourront vous donner leur avis sur ce que vous proposez. Ils permettent de construire une relation durable avec vos clients ! Ils permettent aussi de bénéficier d'un effet de viralité, c'est-à-dire lorsque l'on publie du contenu il est repris par les personnes qui nous lisent, et ainsi de suite.

Faites de votre page Facebook un outil participatif. Interagissez, **publiez du contenu de qualité**, à valeur ajoutée, des photos, des vidéos, des infographies... **Montrez votre expertise**.

Veillez à **mettre à jour régulièrement**. Gérez votre e-réputation (c'est-à-dire votre réputation sur le net) et surveillez ce qui se dit sur vous et sur votre marque. Ça ne sert à rien de faire l'autruche ! Que les avis soient positifs ou négatifs, prenez l'habitude d'y répondre avec courtoisie. **Jamais d'agressivité sur le web !**

D'autres réseaux :

SKILLER : Réseau social, gratuit et collaboratif, de partage de compétences professionnelles.

<http://skiller.fr>

GAUTIER-GIRARD : Le réseau des entrepreneurs et des créateurs d'entreprises (rendez-vous dans l'onglet « réseau »).

www.gautier-girard.com

REZOÉ : Le réseau social des femmes entrepreneures.

www.rezoe.fr

SMARTPANDA NETWORK : Bénéficiez de façon gratuite d'un réseau social et de relations inter-entreprises en illimité. Vous pourrez échanger et avoir des conseils avec les autres entrepreneurs.

www.smartpanda-network.com

CRÉER UN SITE WEB

Sachez qu'aujourd'hui des solutions vous sont offertes pour **créer facilement votre site web**. Ces solutions sont gratuites ou abordables et permettent de se lancer sans avoir de compétences en développement web. Par contre, prévoyez du temps. N'hésitez pas, pour vous fixer, à utiliser un site comparatif, véritable outil d'aide à la décision... La fabrique du net par exemple !

www.lafabriquedunet.fr

Un bon conseil, **fuyez les solutions payables avec un forfait mensuel**. Un forfait de 20€/mois peut sembler intéressant, mais faites le compte au bout de 3 ans ! Et si la société qui vous propose ce service venait à fermer, vous perdriez votre outil web du jour au lendemain.

Le mieux est sans doute de puiser dans les logiciels dits libres. En voici quelques exemples :

WORDPRESS

<http://fr.wordpress.org>

WEEBLY

www.weebly.com/?lang=fr

WIX

<http://fr.wix.com/>

Pensez-y !

Si vous n'êtes pas créatif et n'avez aucun budget à consacrer au départ à votre communication, pourquoi ne pas contacter des écoles de graphisme, communication et marketing ? Celles-ci recherchent souvent des projets d'application réels à confier à leurs étudiants, beaucoup plus motivant que des exercices purement scolaires.

8

Je reste en veille et je m'informe

Comme une boussole sur un bateau, la veille est essentielle et incontournable pour l'entrepreneur. Anticipez pour avoir une longueur d'avance sur vos concurrents.

● UN OUTIL DE VEILLE PARMI D'AUTRES

Scoop.it! (start-up toulousaine) est un outil de veille et de curation. Selon des thématiques spécifiques que vous choisissez, élaborez votre journal en ligne et alimentez vos topics par les actus du jour. Cet outil pratique vous permet de retrouver à tout moment et grâce aux mots-clés, un article qui a retenu votre attention. De plus, partageable sur les réseaux sociaux, votre page se transforme en un outil de communication simple et efficace et vous permet de mettre en avant votre expertise sur votre domaine d'activité.

Retrouvez les topics du Fonds UT1 Capitole : www.scoop.it/u/fonds-universite-toulouse-1-capitole

● LA PRESSE LOCALE ET RÉGIONALE

Être en veille sur son domaine d'activité n'est pas suffisant, il est essentiel de suivre l'information régionale et nationale en vous inscrivant à des newsletters gratuites ou payantes et en consultant des magazines en version papier ou en ligne.

● QUELQUES NEWSLETTER À SUIVRE

TOULÉCO
WWW.TOULECO.FR

www.touleco.fr

OBJECTIFNEWS
WWW.OBJECTIFNEWS.COM

www.objectifnews.com

MID E-NEWS
WWW.LAMELEE.COM/MIDENEWS

www.lamelee.com/midenews

JOURNAL
ENTREPRISES
WWW.LEJOURNALESENTREPRISES.COM

www.lejournaldesentreprises.com

● DES ARTICLES EN LIGNE

La Gazette du Midi
WWW.FORUMECO.COM/JOURNAUX/GAZETTE-DU-MIDI

www.forumeco.com/journaux/gazette-du-midi

LA DÉPÊCHE
du midi
WWW.LADEPECHE.FR

www.ladepeche.fr

Sans oublier l'ensemble des sites de MADEELI, la nouvelle agence régionale du développement économique, de l'export et de l'innovation....

www.madeeli.fr

9

Je patine et je déprime

La vie d'une entreprise n'est pas un long fleuve tranquille.

Après l'excitation du démarrage, de gros nuages noirs peuvent venir assombrir votre ciel de chef d'entreprise. Si vous rencontrez de grosses difficultés financières n'attendez pas qu'il soit trop tard. Consultez le plus rapidement possible un expert-comptable qui vous indiquera la marche à suivre car en s'y prenant suffisamment tôt vous pouvez par exemple bénéficier de report ou de fractionnement d'échéances.

Pensez-y !

Prenez contact avec le référent PÉPITE de votre établissement.

Il saura vous orienter dans vos démarches et vous indiquera où chercher le soutien nécessaire à la résolution de vos problématiques.

● ASSOCIATION 60000 REBONDS

Si vous cessez votre activité, rapprochez-vous de l'Association 60 000 rebonds, association nationale présente à Toulouse. Elle peut vous aider à retrouver confiance en vous et à rebondir.

www.60000rebonds.com

● EGEE

L'Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise est une association composée de bénévoles expérimentés qui mettent leurs compétences au service des créateurs ou repreneurs d'entreprise. Vous pourrez y trouver le soutien pour repartir du bon pied...

05 34 50 50 37 • mipy31@egee.asso.fr

www.egee.asso.fr



Les 10 conseils du Fonds UT1 Capitole

- 1 • Ton temps, tu prendras
- 2 • Sans compter, tu t'investiras
- 3 • De l'aide, tu accepteras
- 4 • La qualité, ton mot d'ordre sera
- 5 • De tes clients tu prendras soin, remercieras et fideliseras
- 6 • Humble, tu resteras
- 7 • Tes investisseurs, tu chouchouteras
- 8 • Ton réseau, tu cultiveras
- 9 • L'échec tu envisageras, mais plus grand tu en ressortiras
- 10 • Si le succès tu atteins, tes millions tu partageras



Bibliographie & webographie

Pour la création d'entreprise :

- *A la rencontre des entrepreneurs qui changent le monde*, Matthieu Dardaillon
- *Le guide du créateur et repreneur d'entreprise*, le routard Edition
- *Le grand livre de l'entrepreneuriat*, ouvrage collectif sous la direction de Catherine Léger-Jarniou
- *La boîte à outil de la création d'entreprise*, Catherine Léger-Jarniou et Georges Kalousis
- *La boîte à outil de l'entrepreneur*, Victoire de Margerie
- *Votre profil d'entrepreneur*, Marie Granger
- *Construire son Business plan*, Georges Kalousis
- *De l'idée à la création d'entreprise*, Jacques Delavaut
- *Guide pratique de finance pour l'entrepreneur*, Michel Di Martino
- *Ces idées qui collent*, Chip Heath and Dan Heath
- *S'organiser pour réussir*, David Allen
- *Lean Start up : adoptez l'innovation continue*, Eric Ries
- *Le financement des PME et des entrepreneurs*, OCDE

Pour les futurs entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire :

- *Guide pratique de l'entreprise sociale et solidaire*, Philippe Colombié
- *Le guide de l'entrepreneur social*, Philippe Chibani-Jacquot
- *L'entreprise sociale a besoin de son business plan*, Marie Trelu Kane et Thierry Sibieude
- *L'irrésistible montée de l'économie sociale : un projet, une culture, des valeurs*, Virginie Robert
- *Entreprise sociale et insertion, une perspective internationale*, Jean-Louis Laville et Jean-Louis Gardin

Les sites web :

- | | |
|--|---|
| • www.apce.fr | • http://lentreprise.lexpress.fr |
| • www.demain.fr | • www.moovjee.fr |
| • www.desmentorspourentreprenre.com | • www.placedesreseaux.com |
| • www.ellesentreprennent.fr | • www.spotcrea.fr |
| • www.gautier-girard.com | • www.widoobiz.com |
| • www.lecoindesentrepreneurs.fr | |



Petit lexique de l'entrepreneuriat

APE : Toute entreprise et chacun de ses établissements se voit attribuer par l'INSEE, lors de son inscription au répertoire SIREN, un code caractérisant son activité principale par référence à la nomenclature d'activités françaises (NAF rév.1). Plus précisément, on distingue le code APEN pour l'entreprise et le code APET pour les établissements.

ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique.

BFR (Besoin en fonds de roulement) : Il est égal à la différence entre les besoins liés au cycle d'exploitation et les ressources nées de ce cycle. Il correspond donc à la quantité d'argent dont doit disposer l'entreprise pour pouvoir fonctionner.

BIC : Bénéfices industriels et commerciaux.

B to B : (Business to Business). Relations commerciales d'entreprises à entreprises.

B to C : (Business to Consumer). Relations commerciales des entreprises vers les consommateurs.

B to B to C : (Business to business to Consumer). Ensemble des relations commerciales entre une entreprise A et une entreprise B, l'entreprise B s'adressant au consommateur final.

Capital Risque : Financement d'entreprises au fort potentiel de développement via une prise de participation au capital.

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie.

CIPAV : Caisse Interprofessionnelle d'Assurance Vieillesse.

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CNIL : La commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) est une institution indépendante chargée de veiller au respect de l'identité humaine, de la vie privée et des libertés dans le monde numérique.

Corporate venture : Fonds d'investissement en capital risque d'un grand groupe.

ESS : L'économie Sociale et Solidaire (ESS) rassemble un ensemble d'entreprises (coopératives, mutuelles, associations, fondations...), dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

FINANCE SOLIDAIRE : La finance solidaire revêt la forme d'un circuit simple qui va vous permettre, grâce à votre épargne, de financer l'accès à l'emploi et au logement pour des personnes en difficulté, des activités écologiques, l'entrepreneuriat dans les pays en développement

INPI : Établissement public sous tutelle du ministère de l'Economie, des Finances et du Commerce Extérieur, du Ministère du Redressement Productif et de la ministre déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie numérique, l'Inpi protège, valorise l'innovation, et accompagne les déposants dans leurs démarches.

KPI : (Key Performance Indicator). En marketing, les KPI sont utilisés pour indiquer les facteurs pris en compte pour mesurer l'efficacité ou la rentabilité d'une campagne.

LME : Loi de modernisation de l'économie qui a pour objectif de «lever les contraintes qui empêchent certains secteurs de se développer, de créer des emplois et de faire baisser les prix».

Love Money : Capitaux propres fournis par la famille et les amis lors de la création de son entreprise.

Marché : Lieu formel ou virtuel sur lequel sont échangés des biens et services de nature divers. Par extension, on qualifie de marché, l'ensemble des consommateurs réels et/ou potentiels d'un bien ou d'un service.

NAF : Code de Nomenclature d'Activités françaises qui permet la collecte et la présentation de données statistiques en fonction d'un critère d'activité.

Niche : Petit segment de marché qui reste à exploiter et qui nécessite la mise en place d'une stratégie spécifique pour ce segment (stratégie de niche).

Pivot : Modification apportée à son produit, business model ou technologie, pour faire évoluer son entreprise avec les besoins réels du marché.

RAM : Régime d'Assurances Maladies

RCS : Registre du Commerce et des Sociétés. Répertoire officiel d'un grand nombre de personnes juridiques.

RM : Répertoire des Métiers. Fichier d'immatriculation des artisans personnes physiques. Tenu à la Chambre de métiers, il recense toutes les entreprises individuelles artisanales du pays.

RSI : Régime Social des Indépendants. C'est l'équivalent de la sécurité sociale pour les travailleurs non-salariés (TNS).

Scalable : Capacité d'un produit à s'adapter à un changement d'ordre de grandeur de la demande (montée en charge), en particulier sa capacité à maintenir ses fonctionnalités et performances en cas de forte demande.

Segmentation : Division d'un marché en groupes d'individus homogènes ou caractérisés par leurs comportements d'achat.

SIREN : Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Établissements (vise la gestion du répertoire par l'INSEE).

SIRET : Système d'identification du répertoire des établissements.

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

Time to market : Délai de mise sur le marché. Temps nécessaire pour le développement et la mise au point d'un projet ou d'un produit, avant qu'il puisse être lancé.

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée. Taux normal en 2015 : 20%, taux intermédiaire : 10%.

URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'allocations familiales.

ZFU : Zone Franche Urbaine.

ZUS : Zone Urbaine Sensible. Ce sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville.



Témoignages d'étudiants toulousains créateurs d'entreprise



Geoffrey VIDAL

Auto-entrepreneur,
Deemoz, plateforme communautaire d'essai de produits high-tech en conditions réelles

M2 Master Management Stratégique Spécialité Management de l'Innovation (IAE)
Promo 2013-2014

«*L'entrepreneuriat, c'est une aventure humaine formidable.*»

Comment est née Deemoz ?

Deemoz est née d'une expérience personnelle en 2010. A l'époque je venais de décrocher un emploi en tant qu'ingénieur d'étude et je voulais m'offrir une télévision avec mon premier salaire.

Malheureusement je n'ai pas réussi à retrouver en magasin le modèle que j'avais repéré sur Internet. Un ami qui avait le même modèle m'a alors proposé de le tester chez lui. Ainsi m'est venue l'idée de créer une **plateforme web communautaire qui permettrait à des futurs acheteurs de produits high-tech, d'essayer un produit en conditions réelles d'utilisation et de bénéficier des conseils de particuliers bénévoles.**

Que représente l'entrepreneuriat pour toi ?

Pour moi, l'entrepreneuriat c'est vivre sur des montagnes russes. **C'est un challenge quotidien qui est à la fois passionnant et très intense émotionnellement.** Il suffit quelques fois d'une mauvaise nouvelle pour tout que tout s'écroule et le lendemain on est à nouveau en haut de la montagne. C'est également **une aventure humaine formidable** car on rencontre des nouvelles personnes tous les jours. Aujourd'hui, comparé à lorsque j'étais salarié, je me lève tous les matins motivé et réellement content d'aller travailler.

En quoi cela consiste au quotidien ?

Au quotidien, il s'agit d'être sur tous les fronts, d'être réactif et surtout de fédérer autour de son projet. La paperasserie administrative et financière est également un élément important du quotidien puisque cela demande beaucoup de temps.

Des conseils ?

Etre persévérant, ne jamais rien lâcher, toujours croire en son projet et ce malgré les doutes ou les difficultés rencontrés.

Savoir s'entourer d'une équipe composée de personnes plus compétentes que soi. S'engager tout seul dans l'entrepreneuriat me semble compliqué. Il peut être par exemple intéressant, comme je l'ai fait, de s'accompagner d'un conseiller qui a déjà une grande expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat. ■



Stéphane MILLET

Auto-entrepreneur,
Guide Like You, plateforme de tourisme collaboratif
www.guidelikeyou.com

M2 Communication-Marketing
Sciences Po Toulouse
Promo 2013-2014

«*L'entrepreneuriat représente à la fois le challenge et la liberté.*»

Comment est née Guide Like You ?

L'aventure Guide Like You a commencé en 2012 lors de mon année de Master 1. J'étais à la cafétéria de l'Université Toulouse 1 Capitole et mon ami d'enfance, qui est devenu mon associé, est venu me voir et a partagé son envie de se lancer dans l'entrepreneuriat. A l'époque, je travaillais dans une start-up, en parallèle de mes études et **l'envie de créer ma propre entreprise m'intéressait fortement.** Mon ami m'a présenté l'idée de Guide Like You qui consiste à **proposer à des touristes de bénéficier d'un accueil par la population locale lors de leurs voyages.**

Nous avons ensuite passé environ un an à effectuer des recherches afin de développer cette idée puis nous avons participé à quelques concours. En 2013, nous avons été finalistes d'un concours qui récompensait les 101 plus beaux projets d'entrepreneuriat. C'est ce qui a confirmé notre choix de nous lancer !

Aujourd'hui ou en êtes-vous ?

Cela fait bientôt un an que nous travaillons sur Guide Like You à temps plein. L'idée s'est structurée au fil du temps et Guide Like You est désormais devenu une **plateforme de tourisme collaboratif** qui met en relation des touristes qui souhaitent visiter une ville de manière atypique et des locaux

qui souhaitent faire découvrir les meilleurs endroits de leur ville, tout en arrondissant leurs fins de mois. Notre participation à des concours, notamment celui du Fonds UT1, nous a permis de récolter des fonds et de développer notre réseau professionnel.

Que représente l'entrepreneuriat pour vous ?

Pour moi, l'entrepreneuriat représente à la fois le challenge et la liberté. Le challenge d'abord car l'entrepreneuriat consiste à se fixer des objectifs quotidiennement et la liberté car on a la possibilité de mettre en oeuvre tous les moyens imaginables pour atteindre les objectifs fixés. C'est cette liberté qui nous motive et nous passionne tous les jours.

Quelle est votre principale difficulté ?

Notre principale difficulté est de se développer économiquement. Notre challenge est d'arriver à accroître notre chiffre d'affaires avec le peu de fonds qu'il nous reste. Les fonds dont nous disposions au départ ont déjà été consommés. Mais pour autant, ce n'est pas un mal, car cela nous pousse à réfléchir « en bons entrepreneurs », à être performants et à mener des actions qui rapportent des fonds pour notre entreprise. On ne peut pas se permettre de gâcher du temps ou de l'argent. ■



Daniel LATAPIE,
Auto-entrepreneur,
Outil de diagnostics complet
en santé et sécurité au travail

Master 2 MIAGE,
Promo 2013-2014

« *L'entrepreneuriat, c'est
avant tout une façon de
penser.* »

Comment est né ton projet d'entreprise ?

Mon projet d'entreprise est né il y a 3 ans lors de mon Master 1 MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises) ou j'ai participé à un module universitaire qui consistait à monter un projet innovant et de le présenter en fin d'année à des entreprises. **Mon équipe et moi-même avons alors décidé de créer un outil d'analyse des gestes et postures afin de proposer aux entreprises et leurs salariés un moyen de se prévenir des fameux Troubles Musculo-Squelettiques** induits par les mauvaises positions et les mouvements répétitifs. Différentes entreprises ont trouvé l'idée très intéressante ce qui nous a donné l'envie de nous investir davantage et de créer notre entreprise.

Concrètement, que propose Back Up aujourd'hui ?

BackUP est aujourd'hui une **solution associant notre outil d'analyse à l'expertise d'un ergonome** afin de proposer aux entreprises et organisations des diagnostics complets en santé et sécurité au travail. Outre les gestes et postures, nous analysons désormais l'environnement lumineux et sonore du poste de travail. L'ergonome quant à lui évalue les facteurs de risques humains et organisationnels sur les postes de travail. Nos analyses de postes sont ainsi plus précises et moins onéreuses pour les entreprises.

Aujourd'hui ou en êtes-vous ?

Cela va faire 8 mois que nous travaillons sur le projet à temps complet. Nous n'arrivons pas encore à nous rémunérer mais petit à petit nous commençons à **développer nos premières prestations commerciales**, ce qui devrait nous permettre de faire rentrer un peu d'argent d'ici quelques mois.

Que représente l'entrepreneuriat pour toi ?

Pour moi c'est avant tout une façon de penser. **L'entrepreneuriat est une façon de vivre qui me correspond.** Quand on est entrepreneur, on est tellement engagé dans son projet d'entreprise que cela devient une réelle aventure. Certes, cela demande beaucoup d'autonomie, d'implication et de travail mais en parallèle cela offre tellement de liberté et de polyvalence.

En quoi cela consiste au quotidien ?

Ce qu'il faut savoir c'est que **les journées type n'existent pas lorsque l'on est entrepreneur.** Mes missions changent constamment et généralement mes journées sont longues. Il est nécessaire d'être extrêmement motivé et engagé dans son projet si l'on souhaite se lancer dans l'aventure très enrichissante qu'est l'entrepreneuriat.

Quelles difficultés rencontres-tu ?

Une des plus grandes difficultés est **d'écouter les conseils que l'on m'apporte tout en gardant la main sur mon projet.** En effet, au début d'un projet d'entrepreneuriat on peut être facilement influençable, notamment quand les conseils viennent de personnes qui ont une certaine expérience et légitimité.

Quels conseils donnerais-tu aux futurs entrepreneurs ?

Ne pas rester seul. Je pense qu'il est très important de s'entourer au maximum et également, si possible, d'autres entrepreneurs, qui pourront apporter des conseils concrets et faire partager leur réseau.

Croire réellement à son projet malgré les moments de doutes qui subviendront.

Faire attention avec qui on s'associe pour ne pas se retrouver avec des personnes moins investies que d'autres.



Témoignages d'étudiants toulousains créateurs d'entreprise



Schannon PICARDO,
Etudiant-entrepreneur,
Site de soutien scolaire en vidéo

Master 2 Economie et société,
Promo 2014-2015

« *Tout le monde peut
devenir entrepreneur à
condition d'avoir une
réelle détermination et de
l'envie.* »

Qu'est-ce que Schoolmouv ?

Schoolmouv est le **premier site de soutien scolaire en vidéo** permettant aux élèves de collège et lycée de reprendre tous leurs cours en vidéos, fiches de cours, QCM et exercices.

Comment est née Schoolmouv ?

Tout simplement lorsque je passais le baccalauréat, je n'avais pas les moyens de prendre des cours particuliers et je n'arrivais pas à trouver des solutions efficaces pour suivre des cours à la maison. A l'époque, j'étais déjà énormément tourné vers le web et j'ai alors eu l'idée de

proposer en ligne des cours de l'éducation nationale.

Avez-vous bénéficié d'un accompagnement ?

J'ai été accompagné par **TBSeeds, l'incubateur pédagogique de TBS**, par le **réseau entreprendre**, j'ai également intégré **The Family**, un accélérateur parisien et je suis également accompagné par le **statut étudiant-entrepreneur**.

Comment avez-vous financé votre entreprise ?

Grâce à **différents leviers financiers**. Tout d'abord grâce à mes **fonds propres**, puis grâce à différents **prêts et subventions** (un prêt d'entreprise, un prêt d'honneur et une subvention de la Banque Publique d'Investissement). Enfin, notre première **levée de fonds** nous a également permis de décrocher un prêt d'amorçage de la Banque Publique d'Investissement.

Avez-vous fait des rencontres ou vécu des expériences déterminantes ?

Les rencontres les plus déterminantes sont tout simplement celles avec les membres de mon équipe. Ils constituent des éléments essentiels de Schoolmouv car sans eux cette entreprise n'existerait pas.

Un entrepreneur en particulier a-t-il influencé votre parcours ?

Non, je dirais que c'est davantage l'état d'esprit de l'entrepreneuriat insufflé par la Silicon vallée aux Etats-Unis et celui de

TheFamily en France.

Où en est votre activité à ce jour ?

Nous avons sorti la première version complète de SchoolMouv récemment avec l'ensemble des cours pour réviser le Bac et le Brevet. Nous espérons que cette nouvelle version permettra de générer du trafic et de réaliser notre prochaine levée de fonds.

Quelles qualités sont nécessaires pour créer son entreprise ?

Je pense que tout le monde peut devenir entrepreneur à condition d'avoir une réelle détermination et de l'envie.

Quel bilan faites-vous de votre expérience ?

C'est **une expérience enrichissante à toutes les étapes**, de l'idée à la création, de la première levée de fond à la gestion de la croissance. Il me reste tant de chose à apprendre que j'espère que cette expérience va continuer encore longtemps.

Quels conseils donneriez-vous au futur créateur d'entreprise / à ceux qui veulent se lancer ?

N'hésitez pas une seconde, lancez-vous ! ■

Remerciements

Le Fonds UT1 Capitole remercie :

- **Christine Mas-Bellissent**, Maître de conférences de droit privé, Université Toulouse 1 Capitole, IUT de Rodez
- **Martine Dizel**, Maître de conférences en science de gestion, Université Toulouse 1 Capitole, IAE Ecole de management
- **Alexandra Gabriel**, Chargée de communication, Fonds UT1 Capitole
- **Les étudiants d'UT1 Capitole créateurs d'entreprise** qui ont consenti à nous confier leurs témoignages.

*Droits photos : Photothèque UT1 Capitole
Création graphique : Laetitia Laloi, Agence ZI EYES, Communication Visuelle
Directeur de publication : Lucien Rapp, Professeur de droit public,
Université Toulouse 1 Capitole, Président du Fonds UT1 Capitole*

A jour au 1^{er} juin 2015. Les informations et adresses contenues dans ce guide sont susceptibles de changer.



ORDRE DES AVOCATS DU
BARREAU DE TOULOUSE

Son activité : Organe délibérant,
administratif et réglementaire gérant
de le Barreau de Toulouse
Son bâtonnier : Anne FAURÉ
Nombre d'avocats : 1424
Ses coordonnées : Maison de l'Avocat
13, Rue des fleurs - 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 14 91 50
Site web : www.avocats-toulouse.com
E-mail : ordre@ordre-avocats-toulouse.fr

AVOCATS ET ENTREPRISES

Historiquement **tourné vers la défense des personnes** devant les différentes juridictions, la profession d'avocat s'est rapprochée, il y a une trentaine d'années, du **monde de l'entreprise et du conseil**.

Dans une société qui s'est complexifiée, les avocats sont les juristes les plus aptes à être les interlocuteurs des entreprises en matière de **conseil et de construction juridiques** précisément adaptés à leurs besoins, en leur apportant une nécessaire plus value.

Les avocats vous accompagneront à chaque étape de la **création et du développement de votre projet** entrepreneurial. Ils apporteront leur expertise juridique en droit de l'entreprise aux PME, ETI, grands groupes et associations. Ils pourront, le cas échéant, vous **assister en cas de contentieux**.

Vous pouvez compter sur votre avocat pour vous **conseiller tout au long de votre activité** : statuts du dirigeant et de l'entreprise ; conditions générales de vente ; protection des savoir-faire ; droit du travail ; fiscalité ; etc.

L'acte d'avocat

Depuis **2011**, l'institution en droit français du contreseing de l'avocat a permis d'assurer une **plus grande sécurité juridique**. Cette évolution permet d'encourager le recours à l'avocat dans le cadre de la négociation, de la rédaction et de la conclusion des actes sous seing privé.

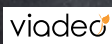
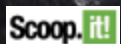
Ainsi, **tous les actes jalonnant la vie de l'entreprise** sont dorénavant susceptibles d'être contresignés par un avocat.



photo : B. POULHIES



Fonds UT1 Capitole
2 Rue Doyen Gabriel Marty - Bureau AR 377
31042 TOULOUSE Cédex 9
Tél 05 61 63 35 98/ 06 79 29 98 30
fonds@ut-capitole.fr / www.fonds.ut-capitole.fr



twitter.com/FondsUT1

www.viadeo.com/fr/company/fonds-universite-toulouse-1-capitole